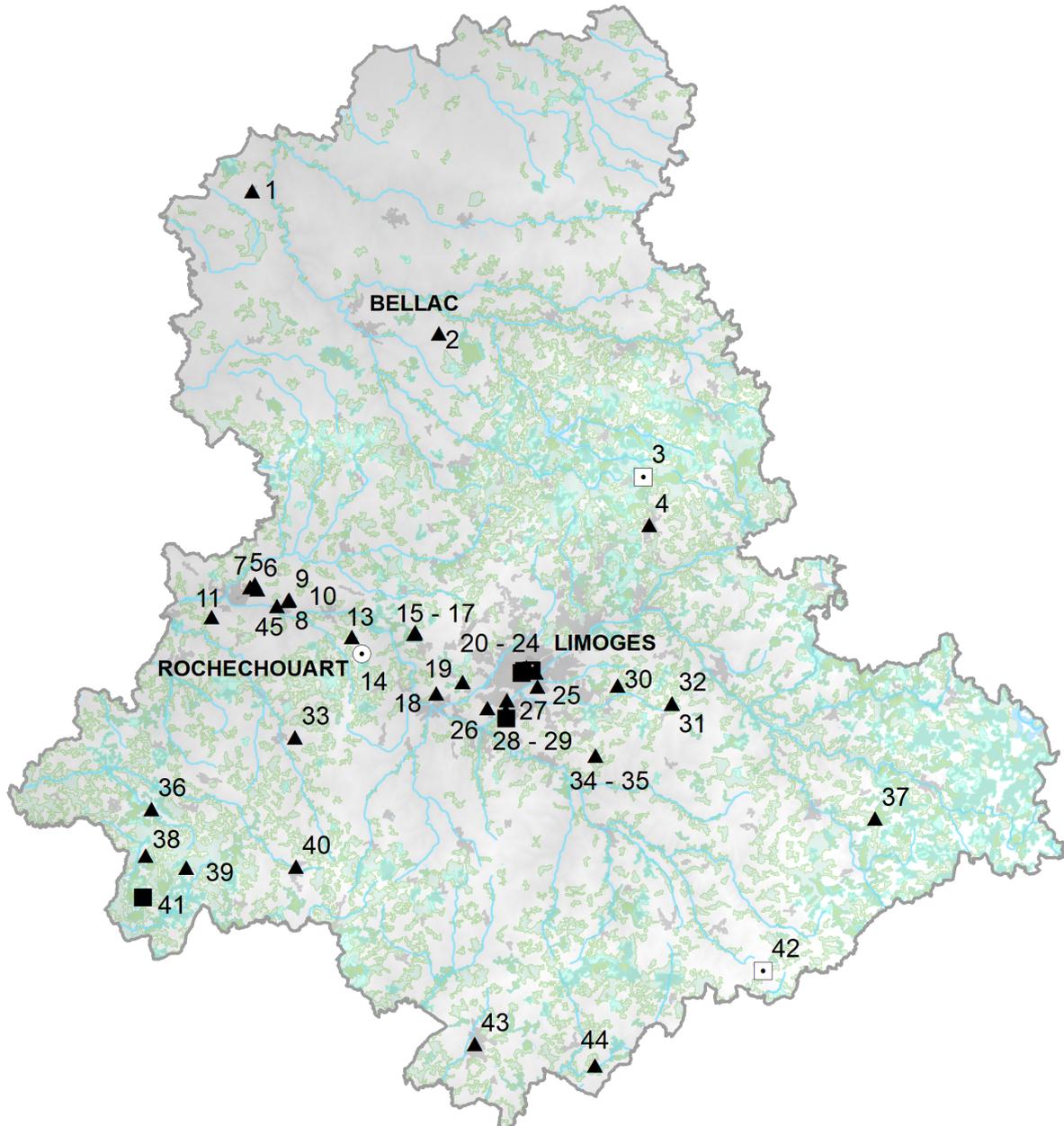


NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



- fouilles préventives
- ◻ fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ⊙ prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



0 7,5 15 30 Kilomètres

| N°Nat. | | | | | | N° | P. |
|---------|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------|-------|-----|----|-----|
| 12-3800 | AIXE-SUR-VIENNE | Puy Nemard | RONCIER Catherine | INRAP | OPD | 18 | 420 |
| 12-3821 | AMBAZAC | La Grange du Coudier | RACINET Philippe | SUP | SD | 4 | 422 |
| 12-3798 | AUREIL | 306, route des carrières | BEAUSOLEIL Jean-Michel | INRAP | OPD | 31 | 422 |
| 12-3799 | AUREIL | 308, route des carrières | BEAUSOLEIL Jean-Michel | INRAP | OPD | 32 | 422 |
| 12-3878 | BLANZAC | Parc éolien de La Lande | DEFAYE Sophie | INRAP | OPD | 2 | 423 |
| 12-3847 | BOISSEUIL | La Chalussie | DEFAYE Sophie | INRAP | OPD | 34 | 423 |
| 12-3855 | BOISSEUIL | La Chalussie – AP 434 | BEAUSOLEIL Jean-Michel | INRAP | OPD | 35 | 423 |
| 12-3824 | BUSSIÈRE-POITEVINE | Places Girette et Mothern | GUILLIN Sylvain | INRAP | OPD | 1 | 424 |
| 12-3869 | CHAILLAC-SUR-VIENNE | Rue des Vignes | DEFAYE Sophie | INRAP | OPD | 11 | 424 |
| 12-3839 | CHÂLUS | 1 rue Chabrol | NIBODEAU Jean-Paul | INRAP | OPD | 40 | 424 |
| 12-3829 | LA CHAPELLE MONBRANDEIX | Les Léonidies | RONCIER Catherine | INRAP | OPD | 39 | 425 |
| 12-3867 | CONDAT-SUR-VIENNE | Impasse Beau Vallon | DEFAYE Sophie | INRAP | OPD | 29 | 425 |
| 12-3838 | CONDAT-SUR-VIENNE | Rue Jules Ferry | COUSTEAUX Julien | EP | FP | 28 | 425 |
| 12-3879 | COUSSAC-BONNEVAL | Chauffaille | BEAUSOLEIL Jean-Michel | INRAP | OPD | 44 | 427 |
| 12-3874 | FEYTIAT | Rue de la Fontaine Saint-Gaucher | DEFAYE Sophie | INRAP | OPD | 30 | 428 |
| 12-3804 | ISLE | Rue Robert Schuman | JAMOIS Marie-Hélène | INRAP | OPD | 27 | 428 |
| 12-3841 | ISLE | Le Chabroulie | RONCIER Catherine | INRAP | OPD | 26 | 429 |
| 12-3856 | ISLE | Le Génétie | POISSONNIER Bertrand | INRAP | OPD | 19 | 431 |
| 12-3801 | LIMOGES | Porte Panet – Place Saint-Etienne | MANIQUET Christophe | INRAP | OPD | 20 | 432 |
| 12-3809 | LIMOGES | Avenue Saint-Eloi | SARTOU Aurélien | EP | FP | 21 | 434 |
| 12-3813 | LIMOGES | Rue Montmailler et rue des Anglais | MANIQUET Christophe | INRAP | OPD | 22 | 434 |
| 12-3816 | LIMOGES | Rue de l'Amphithéâtre | LECAT Zénaïde | MC | SU | 23 | 436 |
| 12-3825 | LIMOGES | Portes Ferrées | METENIER Frédéric | INRAP | OPD | 25 | 436 |
| 12-3845 | LIMOGES | Place Saint-Pierre - Rue du Collège | CONTE Patrice | MC | SU | 24 | 436 |
| 12-3861 | MARVAL | Eglise de Milhaguet | PAYA Didier | INRAP | OPD | 38 | 437 |
| 12-3875 | MARVAL | Château de Marval | BOUVART Patrick | MC | MH | 41 | 438 |
| 12-3840 | LA PORCHERIE | Châteauvieux | CONTE Patrice | MC | FPR | 42 | 438 |
| 12-3826 | SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST | Église | CAPRON François | INRAP | OPD | 37 | 440 |
| 12-3828 | SAINTE-MARIE-DE-VAUX | Bos Théraud | PEYRONY Jean-Guy | BEN | SD | 13 | 441 |
| 12-3870 | SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE | Rue du 8 mai 1945 | RONCIER Catherine | INRAP | OPD | 45 | 442 |
| 12-3871 | SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE | Les Goupillères – AV 80 | RONCIER Catherine | INRAP | OPD | 10 | 443 |
| 12-3872 | SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE | Les Goupillères îlot B – AV81b | RONCIER Catherine | INRAP | OPD | 9 | 443 |
| 12-3873 | SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE | Les Goupillères îlot C – AV81c | RONCIER Catherine | INRAP | OPD | 8 | 444 |
| 12-3807 | SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE | Route de Beaulieu – les Martines | BEAUSOLEIL Jean-Michel | INRAP | OPD | 6 | 444 |
| 12-3851 | SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE | Avenue d'Oradour-sur-Glane | BEAUSOLEIL Jean-Michel | INRAP | OPD | 5 | 445 |
| 12-3803 | SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE | Avenue d'Oradour-sur-Glane | BEAUSOLEIL Jean-Michel | INRAP | OPD | 7 | 445 |
| 12-3833 | SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE | 5 chemin de la Valade | RONCIER Catherine | INRAP | OPD | 33 | 445 |
| 12-3864 | SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE | Les Sechères | METENIER Frédéric | INRAP | OPD | 36 | 446 |
| 12-3662 | SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE | Abbaye de Grandmont | RACINET Philippe | SUP | FPR | 3 | 446 |
| 12-3819 | SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE | Place de la Nation | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 43 | 448 |
| 12-3859 | SAINTE-BRICE-SUR-VIENNE | Erin et Lagraulière | MARTY Angélique | EP | PRD | 14 | 449 |
| 12-3791 | VERNEUIL-SUR-VIENNE | 6 allée de Greignac | JAMOIS Marie-Hélène | INRAP | OPD | 15 | 450 |
| 12-3792 | VERNEUIL-SUR-VIENNE | 8 allée de Greignac | JAMOIS Marie-Hélène | INRAP | OPD | 16 | 451 |

NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9

AIXE-SUR-VIENNE Puy Némard

Un diagnostic archéologique a été mené au lieu-dit Puy Némard sur la commune d'Aixe-sur-Vienne à 10 km au sud-ouest de Limoges. L'emprise d'1,5 ha est située au nord de la vallée de la Vienne sur un plateau marqué par l'alternance de croupes et de vallons. Ainsi, les parcelles à diagnostiquées sont situés en contre-bas de l'une de ces croupes empruntées par une route. Elles occupent un terrain pentu orienté vers l'ouest dont l'altitude s'abaisse de 282 m à l'est à 269 m au sud-ouest de l'emprise. Elles dominent la tête d'un vallon qui alimente un ruisseau affluent de la Vienne. Une voie médiévale voire antique étant réputée traverser ces terrains, un diagnostic archéologique a été prescrit suite au dépôt de permis d'aménager de la société Loticentre. À l'exception de cette mention, le contexte archéologique de ce plateau, éloigné du bourg médiéval qui se développe principalement sur la rive sud de la Vienne à la confluence avec l'Aizette, est encore très mal connu. Le seul autre indice dans le secteur est la découverte au lieu-dit Puy de Mont, point culminant de la commune à 337 m, d'outillage lithique attribué au Néolithique.

Quatorze tranchées représentant 8 % de la surface prescrite ont été réalisées. Elles ont permis la mise au jour de divers tronçons de fossés dispersés sur trois zones de l'emprise et ne présentant pas d'organisation cohérente. Ces fossés ne semblent pas non plus correspondre au parcellaire figurant sur le cadastre dit napoléonien du premier quart du XIX^e siècle.

Au centre de l'emprise, deux fossés aux orientations perpendiculaires pourraient fonctionner ensemble. Le premier, F6.01 orienté nord-est/sud-ouest s'interrompt 3 m avant de rejoindre le fossé F6.02 orienté nord-ouest/

sud-est. Le niveau d'arasement de ces structures fossoyées, en particulier du premier conservé sur une profondeur maximum de 8 cm, explique sans doute l'interruption.

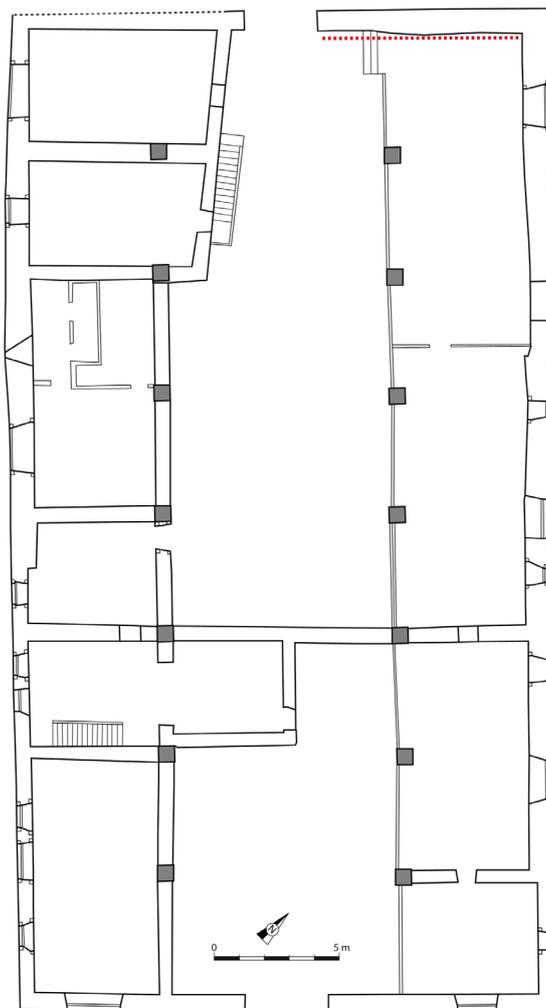
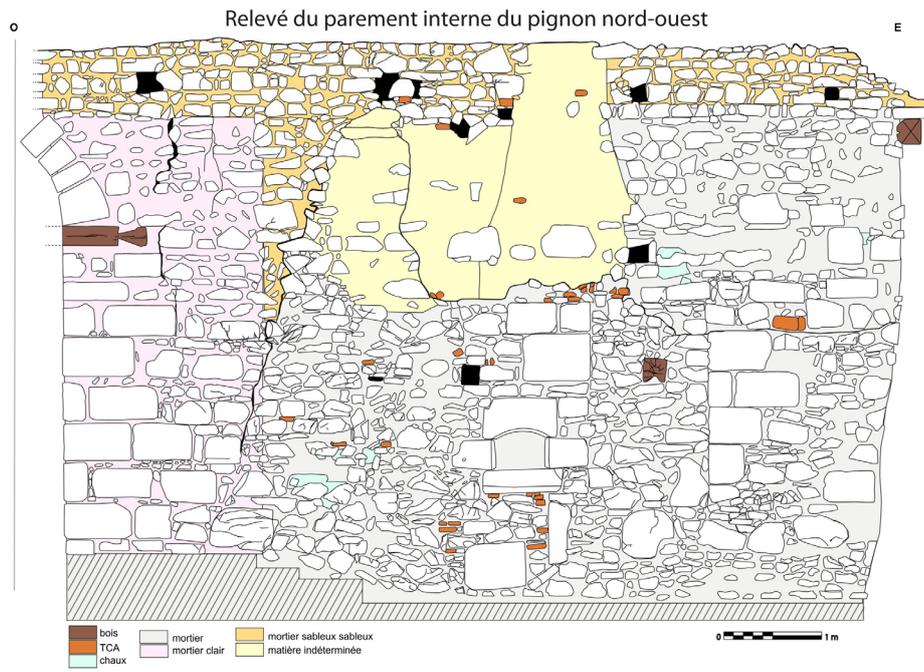
À l'extrémité sud de l'emprise, dans la tranchée 10, quatre fossés aux orientations diverses n'ont pas été retrouvés dans les tranchées parallèles situées plus au nord. Leurs comblements limono-sableux bruns n'ont apporté aucun indice matériel.

De même au nord-ouest de l'emprise, la tranchée 11 a livré un ensemble de fossé dont les comblements très hydromorphes (sédiments argilo-sableux gris, traces d'oxydation et de percolation, nodules d'oxyde ferro-manganique) indiquent une fonction drainante volontaire ou par opportunisme.

Si ces fossés témoignent de la fréquentation et d'activités humaine sur ces terrains, celle-ci est difficile à caractériser et même à dater. Seuls deux tessons de céramique ont été découverts au nord de l'emprise, dans les colluvions qui se sont déposées préférentiellement sur les adoucissements de la pente voir des replats naturels. Leur pâte à dégraissant grossier pourrait les faire rattacher à des productions protohistoriques, mais en l'absence de forme caractéristique il est difficile d'en apporter la certitude.

Aucun fossé découvert à Puy Némard ne peut être mis en relation avec le passage d'une voie médiévale ou antique traversant ces terrains. Néanmoins, cet itinéraire pourrait soit avoir été repris par la route actuelle ou être situé entre la route et l'emprise du diagnostic.

Roncier Catherine



plan de la grange monastique du Coudier

Ambazac - Grange monastique du Coudier
 Relevé du parement interne du pignon nord-ouest - Plan de la grange monastique du Coudier

AMBAZAC

Grange monastique du Coudier

Répondant à une demande de la DRAC, notre équipe a initié une recherche pluridisciplinaire sur la plus importante des granges de la franchise de l'abbaye de Grandmont, Le Coudier : archéologie du bâti pour comprendre son organisation spatiale et appréhender ses phases de fonctionnement ; archéologie paléo-environnementale pour évaluer son impact territorial, cerner ses fonctions et déterminer ses liens organiques avec l'abbaye, située à moins d'une heure de marche ; recherche historique et documentaire approfondie.

D'après des mentions tardives, le lieu du Coudier aurait été donné à Grandmont par l'abbé de Solignac en 1178. Amputée du côté sud au début du XIXe siècle, la superficie originelle de la grange était d'environ 1150 m², ce qui la rendait comparable aux vastes granges monastiques de la riche plaine d'Île de France. Ses quatorze piliers définissent une nef centrale divisée en huit travées inégales, avec deux bas-côtés de largeur différente.

L'analyse archéologique du bâti, menée par Lou De Poorter, souligne l'importance des reprises sans pouvoir apporter d'éléments de datation fiables antérieurs au XVIIIe siècle. On constate que les piliers structurant l'espace intérieur présentent une mise en œuvre tout à fait identique et semblent avoir été montés au cours d'une seule campagne de travaux, qui n'est pas sans rappeler la grande reconstruction de l'abbaye de Grandmont vers le milieu du XVIIIe siècle.

Cette grange, dont on ignore encore le statut et le mode de fonctionnement, semble à la tête d'un domaine avoisinant les 200 hectares, surtout tournés vers l'élevage au XVIIIe siècle. Le parcellaire indique la coexistence probable d'une réserve, de tenures et d'espaces d'étangs, parfois convertis en prés à l'époque moderne, avec un possible démembrement tardo-médiéval (Le Petit Coudier).

Racinet Philippe

AUREIL

306 route des Carrières

Le diagnostic archéologique réalisé au 306 route des Carrières sur la commune de Aureil (Haute-Vienne) concerne une emprise de 1000 m². La tranchée réalisée a permis de sonder 35,50 m², soit 3,55 % de la surface prescrite. Le sondage réalisé dans le cadre de cette prescription a été effectué en périphérie d'une ancienne carrière. La stratigraphie observée au sein

de ce sondage (Tr.4) est homogène. La terre végétale, dont l'épaisseur varie entre 0,25 et 0,30 m, repose directement sur les arènes granitiques sableuses jaune-orange. Aucune structure archéologique n'a été identifiée.

Beausoleil Jean-Michel

AUREIL

308 route des Carrières

Le diagnostic archéologique réalisé au 308 route des Carrières sur la commune de Aureil (Haute-Vienne) concerne une emprise de 1000 m². Un total de 3 tranchées a permis de sonder 130 m² environ, soit 13 % de la surface prescrite. Les blocs de granite taillés mis au jour dans le remplissage des sondages Tr.1 et Tr.2 attestent que ce gisement a été exploité comme carrière de pierres à ciel ouvert dans le dernier quart du XIXe siècle ou au tout début du XXe siècle. La découverte de fragments de porcelaine de la manufacture porcelainière Warin confirme

cette datation. L'exploitation ancienne des filons de granite pour la construction ou les travaux routiers permet d'expliquer l'abondance des petites carrières désaffectées sur le massif granitique d'Aureil. En dernier lieu, le site a été utilisé comme décharge sauvage dans le courant de la seconde moitié du XXe siècle. En l'état actuel des données, aucun élément tangible (quartz aurifère, travaux souterrains et miniers, fosses d'extraction, mobilier) n'a permis de reconnaître sur ce site une exploitation aurifère.

Beausoleil Jean-Michel

BLANZAC

Parc éolien de La Lande

L'opération de diagnostic et d'évaluation archéologiques, objet du présent rapport d'opération, a été motivée par le projet d'un parc éolien sur la commune de Blanzac en Haute-Vienne. Le projet prévoit quatre éoliennes reliées par des pistes d'accès aux plateformes, au sein d'un territoire encore mal connu en ce qui concerne le patrimoine archéologique. La zone d'étude s'inscrit dans un contexte rural caractérisé par un paysage de bocage au sein des plateaux de faible altitude de la Basse Marche, dans la région de Bellac. Le contexte géologique est relativement homogène au sein des roches métamorphiques de type altérites argileuses à blocs de quartz.

Une opération archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine afin d'évaluer le potentiel archéologique de ce secteur

proche de Bellac, région qui a pu livrer de très nombreux indices archéologiques. L'intérêt scientifique de cette intervention fait suite à la présence de vestiges archéologiques essentiellement antique et médiéval.

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée du 21 au 24 janvier 2020 sur une surface de 16 833 m² répartie sur plusieurs parcelles plus ou moins éloignées les unes des autres. L'emprise diagnostiquée a permis de réaliser 32 tranchées sur une surface ouverte de 1 757 m² soit 10,80 % de la surface accessible.

À l'issue de la phase d'intervention, l'opération archéologique n'a pas permis la découverte d'une occupation ancienne.

Defaye Sophie

BOISSEUIL

La Chalussie

Cette opération archéologique a été réalisée le 23 août 2019, en préalable d'un projet immobilier au lieu-dit « la Chalussie » sur la commune de Boisseuil, en Haute-Vienne. La surveillance attentive de ce secteur par le service régional de l'Archéologie a justifié l'intervention de ce diagnostic, afin d'identifier d'éventuels vestiges archéologiques dans un environnement favorable à l'implantation humaine. Le projet se situe en contrebas d'un petit vallon au sein des formations d'altération des gneiss, sur une parcelle

à caractère agricole. L'emprise du projet couvre une superficie de 1 180 m². Deux grandes tranchées ont été ouvertes et constituent une superficie de 102 m² soit 8,68 % de la surface accessible.

Malgré la présence d'occupations humaines de la Protohistoire et de l'Antiquité plus au nord sur la commune de Boisseuil, ce diagnostic ne nous a pas permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques.

Defaye Sophie

BOISSEUIL

La Chalussie parcelle AP 434

La construction d'une maison d'habitation sur la parcelle AP 434, située près du village de la Chalussie, sur la commune de Boisseuil est à l'origine de ce diagnostic. La proximité d'indices archéologiques dans un environnement proche a incité le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération d'évaluation archéologique. Bien qu'aucune découverte ne soit formellement attestée sur la parcelle diagnostiquée, le projet s'inscrit dans un secteur à forte sensibilité archéologique notamment pour la période antique. L'indice de site gallo-romain (funéraire) près de Boisseuil, au nord du projet, et le tracé hypothétique d'une voie antique au sud-est de la Chalussie (toponyme les Pougues : chemin de hauteur d'origine

préromaine) constituent l'essentiel de la documentation archéologique préexistant à l'opération.

Les 2 sondages réalisés sur la surface accessible de l'emprise (1 071,22 m²) ont permis de sonder 133,25 m², soit 11,41 % de la surface prescrite. Les tranchées ont montré la relative proximité du substrat (arène gneissique), à une profondeur variant entre 0,05 et 0,30 m sous le niveau du sol actuel. La stratigraphie observée est généralement simple et homogène (TV, substrat). Aucune trace de vestiges archéologiques n'a été décelée dans la parcelle concernée par le projet.

Beausoleil Jean-Michel

BUSSIÈRE-POITEVINE

Place Adrien Girette et place du Mothern

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, s'est déroulée autour de l'église Saint-Maurice sur les places Adrien Girette et Mothern à Bussière-Poitevine (87) en préalable à l'aménagement des dites places.

Bussière-Poitevine se situe en Haute-Vienne à mi-chemin entre Bellac (87) et Lussac-les-Châteaux (86). La commune est sur l'axe de la RN147, axe routier majeur reliant Limoges à Poitiers l'ancienne voie royale.

Huit sondages ont été prédisposés par le responsable et proposés au service régional de l'Archéologie en fonction des contraintes techniques, bâties et du projet d'aménageur : ils représentent une surface d'ouverture d'environ 10 %.

À l'issue de l'opération, de nombreuses découvertes attestent d'une occupation dense dès le XII^e siècle au moins. Tout d'abord, un nombre conséquent de sépultures apparaît entre 0,20 et 0,30 m sous l'enrobé. Leur état sanitaire est apparu très fluctuant avec pour quelques-unes la disparition presque complète des os. Toute la typologie des mises en terre des défunts est aussi présente : pleine-terre, en cercueil ou encore bâties. Quelques inhumations ont aussi livré des épingles et permettent ainsi d'attester la présence de linceul. Soulignons aussi que les enfants (voire nouveau-nés) et les adultes sont inhumés aux mêmes

endroits. Si la place a livré sans surprise un bon nombre de ces sépultures, leur présence au nord, à quelques 50 mètres de l'église est apparue plus singulière. Il se peut vraisemblablement que le cimetière se soit largement étendu sur des zones aujourd'hui construites et alors même qu'un fossé (observé à quelques mètres à peine de l'église) était présent. En revanche, si le cimetière s'étend bien au nord, ce n'est pas le cas au sud, au-delà d'un autre fossé, au profil et dimensions totalement différents. Ce dernier, pourrait avoir aussi servi de limite méridionale au cimetière. Toutefois, ses dimensions importantes plaident en faveur d'un fossé à double fonction : enclos et défensif. Enfin, la relation de cet important fossé avec les fondations d'un mur (à la fonction indéterminée) à l'est de l'emprise pose de nombreuses questions restées, au stade de ce diagnostic, sans réponses.

Quant à la chronologie du site, on peut sans aucun doute affirmer que les sépultures sont mises en terre avant le XIII^e siècle pour un fonctionnement au moins jusqu'au XVIII^e s., c'est-à-dire après le comblement massif du fossé méridional et du mur datable du XVI^e s. Enfin, la mise au jour d'un lot conséquent de céramiques très homogènes atteste d'une phase importante de remaniement autour de l'église à la fin du Moyen Âge.

Guillin Sylvain

CHAILLAC-SUR-VIENNE

Rue des Vignes

Cette opération archéologique a été réalisée le 3 décembre 2019, en préalable à un projet de permis de construire. La parcelle explorée se situe rue des Vignes sur la commune de Chaillac-sur-Vienne, en Haute-Vienne. Elle s'inscrit sur un plateau dominant environ à 245 m d'altitude, au relief très peu marqué, favorable à l'implantation d'occupations anciennes.

L'emprise du projet couvre une superficie de 1342 m². Trois tranchées ont été ouvertes et constituent

une superficie de 185 m², soit 13,25 % de l'emprise. Le contexte sédimentaire est caractérisé par des altérites sous la forme d'arènes sablo-argileuses.

Cette opération archéologique n'a pas permis la découverte d'une occupation ancienne.

Defaye Sophie

CHALUS

1 rue Chabrol

À proximité du château de Châlus-Chabrol à Châlus, le projet de réalisation d'une piscine de 40 m² a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Deux tranchées réalisées à la pelle mécanique ont permis de sonder plus de 40 % de l'emprise du projet.

Sous un remblai de 0,30 à 0,40 m d'épaisseur, attribuable aux XIX^e-XX^e s., ont été mis au jour trois structures fossoyées et un niveau que l'on peut considérer comme un paléosol. À l'interface de ce dernier et du substrat, constitué par une arène jaune-orangé, sont apparues des traces de labours.

Les structures n'apparaissent qu'au niveau de l'arène, entre 0,45 et 0,50 m de profondeur. Au nord, une petite fosse subquadrangulaire de 0,45 m de côté présente un fond plat irrégulier pour une profondeur conservée de 0,12 m. Au centre, un fossé de faible amplitude est comblé de pierrailles, son tracé courbe semble s'organiser en fonction d'une grande fosse. Celle-ci présente un diamètre de plus de 2 m, de forme grossièrement circulaire, sa profondeur est d'au moins 0,80 m. Les bords paraissent formés de creusements concaves juxtaposés. Plusieurs remplissages ont pu y être distingués par la présence de nodules et de blocs jaunes provenant du substrat ainsi que par des concentrations de graviers et de blocs de quartz. Il pourrait s'agir d'une fosse d'extraction de matériaux.

Si quelques tessons de céramique résiduels peuvent appartenir aux X^e-XIII^e s., c'est surtout à partir du XIV^e s. qu'une activité notable apparaît sur ce terrain. Cette céramique médiévale est néanmoins associée, dans la grande fosse et au niveau des traces de labours, à quelques éléments plus récents attribuables aux XV^e-XVII^e s.

Bien que situé à proximité du *castrum* de Châlus-Chabrol, le terrain présente une morphologie plutôt rurale avec un mobilier peu abondant qui atteste de son occupation entre le bas Moyen Âge et le début de l'époque moderne. Sa localisation à proximité de la principale voie conduisant au château, pourrait l'inscrire dans un faubourg avec une occupation de fond de parcelle.

Nibodeau Jean-Paul

LA CHAPELLE-MONTBRANDEIX

Les Léonidies

Un projet d'agrandissement d'une exploitation agricole à La Chapelle-Montbrandeix a permis de réaliser un diagnostic archéologique dans un secteur peu exploré situé au sud-ouest de la Haute-Vienne, au pied des Mont de Châlus. Motivé par la présence de deux importants sites de l'époque gallo-romaine connus sur la commune et la proximité de la maison de maître de la Fayemendy située à environ 350 m, le diagnostic n'a révélé aucune occupation anthropique

ancienne. Seuls deux murets perpendiculaires ont été mis au jour. Leur arase apparaît directement sous la terre végétale et ils sont en partie ancrés sur un affleurement rocheux émergeant de l'altération du substratum. Aucun niveau ou mobilier n'y est associé. Ils correspondent probablement à d'anciennes limites parcellaires apparaissant sur le plan cadastral de 1837.

Roncier Catherine

CONDAT-SUR-VIENNE

Impasse Beau Vallon

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction individuelle sur la commune de Condat-sur-Vienne en Haute-Vienne, impasse Beau Vallon. Une prescription émise par le service régional de l'archéologie de Nouvelle Aquitaine a déclenché un diagnostic archéologique sur une superficie totale de 1916 m² ; ce dernier a atteint les objectifs prescrits en permettant la reconnaissance de 9,50 % de la superficie accessible de l'emprise. Cette opération a été menée par l'Inrap sur une journée le 4 décembre 2019.

Le projet se situe sur la rive gauche de la Vienne, au sein des plateaux qui participent au modelé accidenté de cette vallée et à l'encaissement de vallées principales, à une altitude moyenne de 260 m. Situé en périphérie proche du centre du bourg et dans un secteur ayant livré de nombreux indices archéologiques, l'ouverture de quatre tranchées n'a pas permis la découverte d'indices archéologiques.

Defaye Sophie

Âge du Bronze final,
Premier Âge du Fer

CONDAT-SUR-VIENNE

Rue Jules Ferry

Gallo-romain

L'opération de fouille archéologique préventive du Domaine des Sources, rue Jules Ferry, à Condat-sur-Vienne s'est déroulée au mois de juillet 2019, durant trois semaines, à l'emplacement d'un futur lotissement.

Cette commune de Haute-Vienne jouxte Limoges au sud-ouest et se développe en rive gauche de la Vienne. La fouille a concerné une surface d'un peu plus de 1 400 m² et a mobilisé une équipe de cinq personnes (fig.).

Du point de vue géologique, l'emprise de fouille se positionne sur des paragneiss, une roche métamorphique formée à partir de roches sédimentaires. La mise à l'affleurement des roches les expose aux agents bioclimatiques qui vont entraîner leur lente altération. La dégradation du *substratum* rocheux entraîne la production d'une couverture de sédiments meubles (altérites) qui deviennent alors mobilisables par les agents de transport.

Implanté en haut de versant et exposé sud-ouest, l'espace de fouille se situe à une altitude comprise entre 280 et 277 m NGF. Les dynamiques sédimentaires s'exercent selon une pente dirigée principalement vers le sud et secondairement à l'ouest. L'emprise se positionne alors au sein d'une zone de transit sédimentaire, dans laquelle les altérites et le substrat rocheux sont recouverts par plusieurs couches de colluvions mis en place dès l'Antiquité. Enfin, plusieurs sources sont attestées sur l'emprise par la résurgence d'eau visible après décapage des niveaux superficiels.

Les vestiges mis au jour correspondent à trois occupations anciennes dont la principale est datée de la seconde moitié du premier âge du Fer (autour du VI^e siècle av. J.-C.). Elle est précédée par une faible occupation à l'âge du Bronze final marquée par une unique petite fosse. La troisième occupation ancienne se place au début de l'Antiquité. Sept datations radiocarbone ont été engagées et corroborent la chronologie établie par la céramologie.

Durant la phase hallstattienne, quatre fosses de grandes dimensions, dont trois polylobées, ont été creusées. Elles ont ensuite été comblées par des rejets domestiques : tessons de vaisselle céramique, fragments de sole de foyer, charbons de bois, blocs lithiques dont une molette. Les trois plus grandes fosses présentent des alvéoles qui peuvent témoigner d'une succession de creusements liées à l'extraction de l'arène gneissique voire de blocs de gneiss non altérés pour celle se trouvant le plus au sud (fig.). La quatrième fosse étendue, située au sud-est de l'emprise, a pu servir de fosse-atelier.

L'occupation antique est marquée par un fossé traversant l'emprise de fouille au sud. Il présente une orientation ONO-ESE, perpendiculaire à la pente naturelle du terrain et possède un profil en V large de 2,80 m à l'ouverture pour une profondeur de 1,05 m. Ce fossé témoigne de la structuration du paysage. Des vestiges antiques, dont une *villa*, sont attestés sur la commune.

Au nord-est de l'emprise, l'arase d'un mur de terrasse, également perpendiculaire à la pente naturelle du terrain, a été mise en évidence. Son édification n'est pas précisément datée mais une mesure du radiocarbone permet de caler son abandon entre les débuts du V^e et du VII^e siècle apr. J.-C.

D'autres rares structures isolées, se rattachant à ces trois périodes chronologiques, ont été mises au jour mais aucune organisation ne s'en dégage. Pour les périodes des âges du Bronze et du Fer, l'habitat devait se trouver aux abords de l'emprise fouillée. Les structures et mobiliers hallstattiens mis au jour témoignent de la présence d'une communauté agraire



Condat-sur-Vienne - Rue Jules Ferry
Vue d'ensemble de la fouille

ayant pu pratiquer une activité artisanale spécialisée. L'élevage ne peut malheureusement être abordé, en raison de l'acidité du sol limousin qui provoque la disparition des ossements animaux.

La vaisselle céramique de l'âge du Fer réunit une documentation d'environ 500 tessons pour une vingtaine de récipients en NMI. Du point de vue fonctionnel, sa diversité renvoie à un faciès domestique et donc à un mode de vie largement sédentaire. Ce mobilier se compose en effet de jarres (fig.) et pots sans col à l'épaule ornés de cordons digités ou d'incisions, de jattes ou coupes ouvertes à bord simple et de formes mi-hautes carénées aux surfaces soigneusement lissées. La fréquence des restes de grandes jarres souligne en outre la place tenue sur le site par le stockage.

Deux des quatre grandes fosses hallstattiennes ont livré des fragments de sole rubéfiée en quantité significative, respectivement 20,8 et 1,8 kg. Exclusivement composés de restes de structures de combustion démantelées, la série d'éléments en terre cuite rend compte de la présence d'au moins deux soles foyères. Une des fosses protohistoriques a livré une série de restes homogène constituant une grande sole en argile enrichie en éléments minéraux. La surface lissée et plane et le revers rugueux témoignent d'un façonnage à même le sol. L'absence de perforation nous renvoie à une structure de cuisson à vocation culinaire, sans que l'hypothèse d'un four de potier à sole pleine ne puisse être complètement écartée.

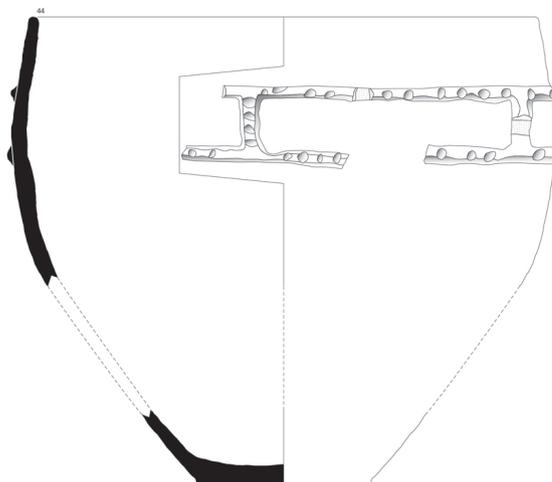
L'expertise carpologique, pratiquée dans une des fosses de l'âge du Fer, a permis de dénombrer 340 carporestes carbonisés, correspondant à 247 individus. La palette taxinomique est assez diversifiée avec six céréales identifiées (81 % de l'assemblage) et huit plantes sauvages (19 %). La palette céréalière est dominée par l'orge vêtue, complétée par le blé nu, les blés vêtus (amidonnier/épeautre et engrain) et un seul spécimen de millet. La flore sauvage compte 47 restes entiers estimés se



Condat-sur-Vienne - Rue Jules Ferry
Fosse en cours de fouille

rapportant principalement à l'avoine, puis au brome, au chénopode blanc et aux renouées gonflée et liseron. Cette dernière correspond à une messicole, adventice (mauvaise herbe) des cultures de céréales d'hiver. Les deux précédentes sont généralement considérées comme des adventices des cultures sarclées ou des semis de printemps, en particulier en zone humide s'agissant de la renouée gonflée.

Les analyses anthracologiques réalisées sur les prélèvements issus de deux fosses hallstattiennes renseignent tout d'abord sur un choix préférentiel du chêne comme combustible. Dans la fosse qui a livré les éléments de sole foyère, il domine largement (85 %) et est exclusivement associé au hêtre. Ce choix pourrait être conditionné par une activité particulière nécessitant du bois à combustion lente. Bien qu'également largement majoritaire dans la deuxième fosse (88 %), le chêne y est associé à l'érable, au peuplier et à l'aulne. La présence de ces trois espèces permet de documenter le type de territoire d'approvisionnement : des formations secondaires héliophiles de bord de cours d'eau, lisière ou milieu humide.



Condat-sur-Vienne - Rue Jules Ferry
Vase en céramique modelée

Parmi les taxons reconnus figurent des plantes et des arbres se développant en milieu humide. Étant donné la présence de sources sur le site, les données carpologiques et anthracologiques suggèrent ainsi, d'une part, que des cultures céréalières étaient pratiquées à proximité immédiate de la zone d'habitat protohistorique et, d'autre part, qu'une partie des essences d'arbres a été prélevée de manière opportuniste dans l'environnement proche de l'habitat.

L'occupation du Domaine des Sources à Condat-sur-Vienne prend place au sein d'un corpus de dix-sept sites limousins datés entre le courant du premier âge du Fer (Hallstatt C2) et le début du second (La Tène ancienne). Plus précisément, il appartient à un petit groupe comprenant quatre autres établissements ruraux. Cet ensemble d'occurrences, encore relativement maigre, s'étoffe à un rythme soutenu depuis le début des années 2000.

Cousteaux Julien

Protohistoire

COUSSAC-BONNEVAL Chauffaille

Le diagnostic archéologique du domaine de Chauffaille, est lié à un projet de construction d'un parc à thème musical. Cette vaste propriété, qui se développe sur une superficie totale d'environ 150 ha, s'est constituée autour d'un ancien château, aujourd'hui détruit, et d'un riche patrimoine industriel du XVII^e siècle (forge, étang, bief et moulin) construit aux abords de la rivière La Boucheuse. De nos jours, le site s'articule autour d'un château, édifié aux environs de 1870, et d'un parc, nettement distincts des domaines agricole et forestier.

L'emprise accessible du diagnostic (154 396,04 m²), située au cœur du domaine, correspond à un plateau qui présente un dénivelé principalement orienté vers le sud et l'est. Sur ce secteur aucun indice archéologique

n'était identifié préalablement à l'intervention. La centaine de sondages réalisée a mis en évidence une petite occupation rurale de l'âge du Fer, matérialisée par deux structures fossoyées, dont une fosse-silo arasée. La quasi-absence de structures archéologiques sur ce site est probablement à mettre en relation avec l'aménagement du parc du domaine et de ses abords dans la seconde moitié du XIX^e siècle. La profonde transformation paysagère du site, avec la réalisation d'importants travaux de terrassement, comme l'atteste, entre autres, le comblement d'un large thalweg dans différents sondages, n'a pas été pas sans conséquence sur la conservation des vestiges archéologiques.

Beusoleil Jean-Michel

FEYTIAT

Rue de la Fontaine Saint Gaucher

C'est à la faveur d'un projet de construction individuelle qu'un diagnostic archéologique a été réalisé rue de la Fontaine Saint-Gaucher, sur la commune de Feytiat en Haute-Vienne. Réalisée le 5 décembre 2019, une opération archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. L'intérêt scientifique de cette intervention fait suite à la présence de vestiges d'occupation antique notamment au sein du hameau de Pressac. Le projet s'inscrit sur des plateaux au modelé vallonné marqué par un réseau hydrographique bien développé.

L'emprise du projet couvre une superficie de 1944 m². Trois tranchées ont été ouvertes et constituent une surface de 226,93 m² soit 11,75 % de l'emprise. Elles s'inscrivent dans un contexte de formations issues de l'altération du substrat cristallin sous la forme d'altérites sableuses.

Cette opération archéologique n'a pas permis la découverte d'une occupation ancienne.

Defaye Sophie

ISLE

Rue Robert Schuman

Répondant à une prescription du SRA – Site de Limoges, un diagnostic archéologique des parcelles BE 124, 130, 132 et 134, couvrant une superficie de presque 1,5 ha d'un seul tenant, a été mené par une équipe de l'Inrap en mars 2019. Le terrain domine un à-pic sur la rive droite de la Vienne, au lieu-dit « Les Hauts du Cluzeau » à Isle, ville située au sud-ouest de la communauté urbaine de Limoges. Situé à 265 m d'altitude sur un affleurement de granite à grain moyen dont l'exploitation, aujourd'hui arrêtée, a entamé la parcelle voisine, à l'ouest, de plusieurs cratères à ciel ouvert.

À l'extrémité est de l'emprise se trouve un remblai anthropique qui est venu combler une brusque rupture de pente visible à la surface du substrat. Elle correspond peut-être à un ancien aménagement de terrasses de cultures, qui se développeraient hors emprise vers l'est. L'épisode de remblaiement, qui marque l'abandon de la première phase, est récent, pouvant être attribué, en chronologie relative, à l'époque contemporaine.



Isle - Rue Robert Schuman - Mur de clôture en pierre sèche

Quatre fossés drainants, plus anciens, ont été identifiés dans la partie médiane du terrain ; l'absence totale de mobilier archéologique ne permet pas de leur attribuer une datation.

Dans la partie ouest de l'emprise existent deux carrières individuelles d'extraction de matériaux de construction, de forme circulaire et mesurant 6 à 8 m de diamètre. Ce sont probablement ces excavations qui ont fourni les pierres nécessaires à l'édification d'un remarquable mur-clôture de pierres sèches qui borde à l'ouest la parcelle BE 133 sur une longueur d'environ 80 mètres.

La facture soignée du mur ouest est remarquable (fig. 1). Son édification pourrait être d'origine médiévale, comme ceci a pu être attesté pour de tels ouvrages constituant des limites de domaines (exemple du mur d'enceinte seigneuriale de Sainte-Feyre, en Creuse). Le lieu-dit « Les Hauts du Cluzeau » n'est pas mentionné sur le cadastre napoléonien en tant qu'espace habité.

Ce mur pourrait néanmoins constituer le reste d'une limite de domaine agricole, peut-être celui du Bas-Cluzeau, propriété acquise en 1893 par Léobon Parant pour en faire l'asile d'aliénés de Naugeat.

C'est de la partie nord de l'emprise que proviennent les éléments les plus anciens : un trou de poteau très arasé et une fosse d'à peine 1 mètre de largeur et un peu plus de longueur, de forme irrégulière. L'une des parois indurée et rubéfiée, permet de penser qu'elle a accueilli une combustion. Ces deux structures, qui n'ont livré aucun mobilier, pourraient appartenir à une occupation plus vaste qui se développait sur les parcelles situées au nord. De par leurs caractéristiques et leur position stratigraphique, les deux fosses seraient vraisemblablement protohistoriques.

Ces quelques indices archéologiques témoignent, pour le terrain concerné, d'une fonction longtemps dédiée, durant toute la période historique à des activités agraires annexes et temporaires, comme le confirme la rareté des éléments de mobilier archéologique, qui se limitent à deux fragments de tuiles d'époque moderne /

contemporaine et deux tessons de céramique dont l'état de conservation est très mauvais. Un seul d'entre eux pourrait être d'origine protohistorique.

Jamois Marie-Hélène

Âge du Fer,
Gallo-romain

ISLE La Chabroulie

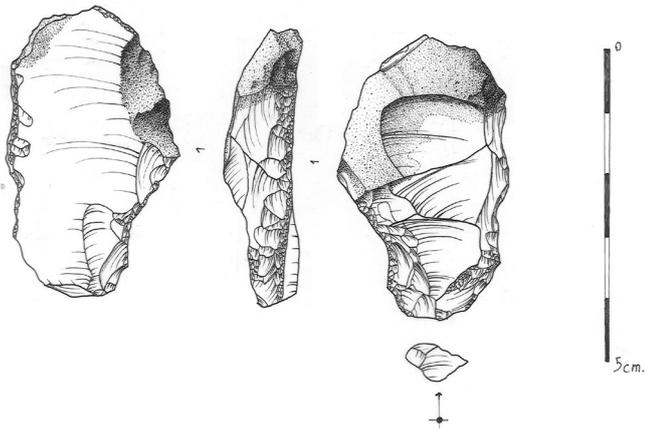
Un projet de lotissement a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique au lieu-dit La Chabroulie sur la commune d'Isle (Haute-Vienne) située à 5 km au sud-ouest du centre-ville de Limoges. Les parcelles concernées couvrent 7,2 ha et occupent le rebord de plateau et le haut du versant nord de la Vienne, situé entre 318 et 295 m d'altitude. À 700 m vers le sud-est, la rivière s'écoule à 230 m d'altitude. Différents passages à gué de la rivière sont répertoriés sur la commune d'Isle dont le plus proche est celui de Verthamont. La position topographique des parcelles constitue un critère favorable à l'implantation d'occupations

humaines préhistorique ou historique. Des indices de sites néolithiques sont d'ailleurs référencés sur ce versant, ainsi que des occupations antiques.

Les trente-neuf tranchées réalisées ont permis d'explorer 6 712,98 m² soit 8,9 % de la surface prescrite et 9,6 % de la surface accessible. 265 faits ont été inventoriés au cours du diagnostic. Ils sont répartis dans 33 tranchées sur les 39 ouvertes. Les résultats archéologiques comprennent la découverte hors stratigraphie d'un outillage en silex probablement néolithique, d'un établissement rural de la fin du Second âge du Fer, et d'une occupation antique



Isle - La Chabroulie
Stratigraphie du comblement du fond du fossé sud de l'enclos (F8.17) et détail du dépôt d'une amphore italique républicaine, vers l'ouest



Isle - La Chabroulie

Outillage en silex (cénonanien ?) datant probablement de la Préhistoire récente

du Haut-Empire. Les vestiges apparaissent à une profondeur comprise entre 0,35 m sur la partie nord de l'emprise et 0,80 m au maximum au sud-ouest.

Au nord de l'emprise, un éclat en silex noir (cénonanien ?) a été ramassé à 0,30 m de profondeur lors du décapage de colluvions limono-sableuses brun clair recouvrant le substrat. L'éclat a été retouché pour créer un outil qu'il est difficile de caractériser (briquet ?) mais qui pourrait dater de la préhistoire récente.

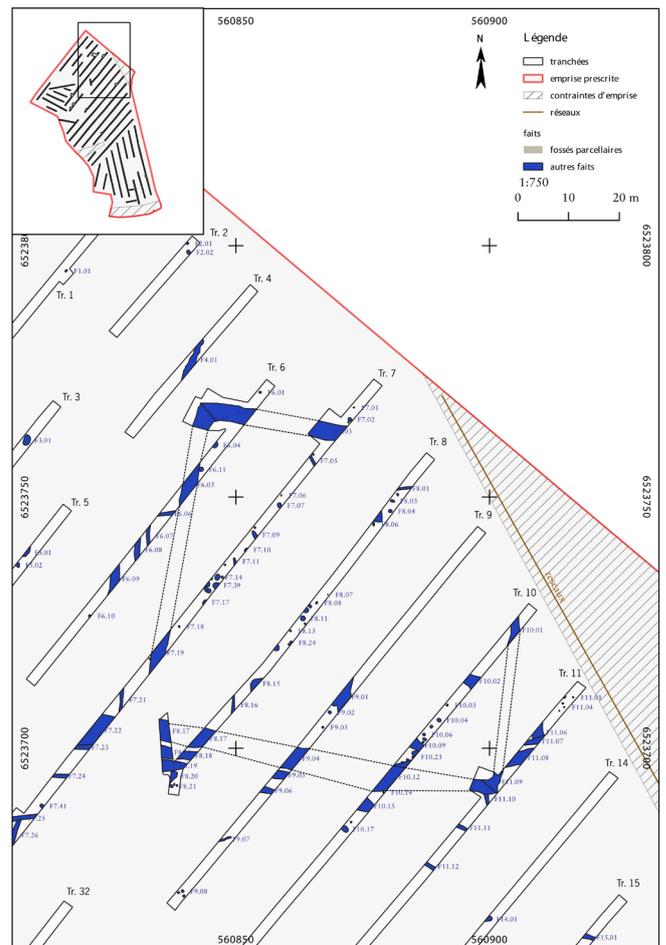
L'occupation principale comprend un enclos fossoyé quadrangulaire, probablement carré, de 68 à 70 m de côté dont deux angles et trois côtés ont été reconnus. Il couvre une superficie évaluée à environ 4800 m². Les côtés de l'enclos sont globalement orientés selon les points cardinaux. L'enclos est délimité par un fossé de 1,25 à 1,50 m de profondeur présentant un profil en V tronqué. La largeur du fossé varie d'1,60 m (côté est) à 5 m (côté sud). Le côté sud de l'enclos se poursuit vraisemblablement vers l'ouest. À l'intérieur de l'enclos, les vestiges observés comprennent 51 faits dont 26 trous de poteau, 18 fosses et 7 tronçons de fossés. Au moins trois concentrations surtout à l'ouest et au centre de l'enclos pourraient indiquer l'emplacement de bâtiments sans qu'un plan ou une organisation cohérente ne transparaissent.

Un fossé orienté nord-sud part de l'angle sud-est de l'enclos et constitue vraisemblablement un élément du parcellaire laténien qui se développe au sud de l'enclos sur le versant où une soixantaine de tronçons de fossés ont été repérés. Si de nombreux fossés participent au parcellaire moderne et contemporain, quelques-uns appartiennent clairement à l'occupation laténienne de par leur orientation et le mobilier qu'ils ont livré. Ainsi deux fossés sont parallèles et distants de 70 m et 100 m au côté sud de l'enclos. Ils participent clairement à l'organisation de l'espace autour de l'enclos et ont tous deux livré du mobilier céramique de la fin du Second âge du Fer. Dans ce secteur on recense également deux fosses et un petit groupe de trous de poteau qui incitent à penser que la découverte de petits bâtiments ou de structures d'activité annexe, non détectés par les tranchées est possible. De même quelques structures dont deux d'entre elles ont

donné du mobilier protohistorique qui suggèrent une occupation lâche au nord-ouest de l'enclos.

Au sud-ouest de l'enclos, un paléo-chenal actif lors de l'occupation du Second âge du Fer complète le paysage environnant l'enclos. Il est longé par un fossé orienté nord-est/sud-ouest qui participe également à l'organisation du site.

Le mobilier céramique attribuable à la fin du Second âge du Fer compte 490 restes (NR) provenant d'au moins 27 individus dont 18 vases en céramique modelée et 9 amphores vinaires italiques républicaines (NMI). L'assemblage du matériel céramique est assez homogène et évoque une occupation de la seconde moitié du II^e siècle et du début du I^{er} siècle av. J.-C. (LT D1-LTD2a). Toutefois quelques éléments typologiques comme des lèvres d'amphore italique républicaine associés à 2 fragments de céramique grise fine tournée (*Terra Nigra*) invitent à supposer l'existence d'une phase plus récente LT D2b (vers 60-30 av. J.-C.). Si l'essentiel du matériel céramique est issu des fossés et de quelques fosses ou trous de poteau, un lot céramique comprenant 44 tessons en céramique modelée et 6 fragments d'amphore italique républicaine a été recueilli au sein de colluvions dans



Isle - La Chabroulie
Plan de l'enclos laténien

la partie basse du versant au sud-est de l'emprise. Il témoigne de phénomène d'érosion du site.

Enfin, une occupation antique a pu être détectée à l'intérieur de l'enclos dans l'angle sud-est grâce à la découverte de céramique antique dans 4 structures en creux : un trou de poteau, une fosse et deux fossés dont le fossé sud de l'enclos. Le mobilier céramique compte 240 restes (NR) qui démontre la réoccupation du site

au Haut-Empire sur une période assez courte centrée autour du II^e, ou plus favorablement du III^e siècles ap. J.-C. Il n'est pas exclu que cette occupation soit plus étendue que ce qui a été perçu au diagnostic.

Roncier Catherine

Âge du bronze,
Âge du Fer

ISLE Le Génétie Kronosol

Le diagnostic préalable à un projet de centrale photovoltaïque (par Kronosol), au lieu-dit Le Génétie à Isle (Haute-Vienne), a été réalisé sur une surface prescrite de 315 703 m². Il s'est révélé très positif, avec la mise au jour de deux occupations principales. La première, localisée sur un replat et entièrement circonscrite au sein de l'emprise du diagnostic sur une surface estimée à 250 x 190 m, concerne le Bronze final / 1^{er} âge du Fer. Outre de probables emplacements de maisons entourées de fossés d'extraction de matériau ayant piégé les vestiges des fonctionnements domestiques, un remarquable alignement de structures de combustion, possibles fours à pierres chauffantes (Fig.1), invite à considérer la nature de cet établissement.

Ensuite, deux secteurs bien séparés dans l'espace ont livré les restes d'un (ou deux ?) enclos fossoyé(s) plus ou moins quadrangulaire, datables de la Tène finale (fin du II^e s. av. J.-C. et siècle suivant).

Les difficultés de lecture des structures d'une part, et l'état d'érosion d'autre part ne nous ont pas permis de cerner la totalité des implantations. Cependant, l'enclos du NE paraît avoir eu une fonction domestique attestée par la présence de deux bâtiments trapézoïdaux sur poteaux interprétés comme des greniers, ainsi que d'un silo. Nous pouvons tenter d'estimer la partie « nucléaire » de l'occupation du NE sur une surface d'environ 100 x 100 m, au sein d'une partie plus vaste et mal caractérisée, de l'ordre de 200 x 125 m. En ce qui concerne le secteur du centre-ouest, l'état d'érosion est intense sur un secteur difficile à estimer, au minimum de l'ordre de 50 x 40 m.

Enfin, une unique structure antique a été mise en évidence, tandis qu'un certain nombre de fossés, fosses et trous divers doivent se rapporter à la fréquentation historique essentiellement agricole des lieux. La présence de rocher affleurant sur des terrains

bordant l'ancienne route de Limoges à Aix-sur-Vienne explique en outre la présence d'au moins une carrière de pierres de construction, d'âge moderne ou plus probablement contemporain.

Poissonnier Bertrand



Isle - Le Génétie Kronosol
Alignement de structures de combustions (probables fours à pierres chauffantes)
à moitié fouillées, en direction du SO. Bronze final / 1^{er} âge du Fer

LIMOGES

Réaménagement Porte-Panet, place Saint-Étienne

La Mairie de Limoges réfléchit à l'aménagement des parcelles bordant à l'est la place Saint-Étienne à Limoges, au pied de la cathédrale. Un diagnostic en 2006 suivi d'une fouille en 2008 ont mis en évidence une très belle voie de la fin de l'Antiquité et/ou du début du Moyen Âge dont la bande roulante était dotée de grandes pierres taillées juxtaposées. Or, le prolongement de cette voie se situe dans la parcelle EO 350 concernée par le présent diagnostic. Le but de cette intervention était donc tout d'abord de vérifier si la voie se poursuivait jusque-là, si elle y était conservée, à quelle profondeur et dans quel état.

Cette parcelle se situe immédiatement au nord de la fouille réalisée en 2008 qui avait révélé des vestiges allant de l'Antiquité à nos jours et cette fameuse voie qui devait initialement longer le baptistère paléochrétien de Limoges.

En 2015, un diagnostic avait déjà été réalisé dans la partie orientale de cette même parcelle dans le cadre de l'agrandissement d'un bâtiment de l'école Louise de Marillac. Les deux sondages ouverts alors ont été creusés très profondément au travers d'épais remblais entre lesquels ont été entrevus quelques niveaux de circulation et quelques maçonneries.

Les fouilles menées dans la cour du Musée de l'Évêché, de l'autre côté de la cathédrale, en 2004 et 2007 avaient révélé la présence d'un vaste fossé défensif du Moyen Âge classique, jamais mentionné par les textes mais soupçonné par certains auteurs à partir du parcellaire subsistant encore au nord de la cathédrale, mais interprété comme le castrum du Bas Empire. L'étude parcellaire permet d'imaginer que son tracé passait à proximité, voire sous la parcelle concernée par ce diagnostic. Les sondages de 2015 avaient bien mis en évidence une vaste excavation dans le terrain naturel mais n'avaient pas permis de l'identifier au fossé recherché de façon certaine. C'était donc la seconde ambition de la présente intervention que de tenter de répondre à la question de la présence ou non de ce fossé défensif.

Trois sondages ont été creusés à l'aide d'une pelle mécanique à godet lisse au travers de la parcelle en jardin de 322 m². Ils représentent 80 m² d'ouverture, soit près de 24,8 % de la surface prescrite. 20 structures ont été mises en évidence, dont 6 portions de murs, un solin, 7 fosses, un foyer, une excavation (fossé ou cave), une voie et deux dépôts de graines.

Aucun niveau antique n'a été observé. Concernant la voie repérée au sud en 2008, les sondages profonds réalisés permettent de soupçonner que cette voie n'existe plus dans ce secteur, probablement détruite par les aménagements ultérieurs.

Malgré les ambitions de ce diagnostic d'enfin caractériser la grande excavation s'ouvrant dans le substrat, la trop grande profondeur d'apparition de celui-ci et donc des parois et du fond de cette dernière n'a pas permis de définir sa fonction précise. On peut imaginer que l'on a ici affaire à un ancien fossé, peut-être contemporain de ceux de première génération qui cernent le Château creusés entre le X^e et le XII^e siècle. Il pourrait avoir été comblé et abandonné dans le courant du XIII^e siècle lors de l'agrandissement des enceintes urbaines.

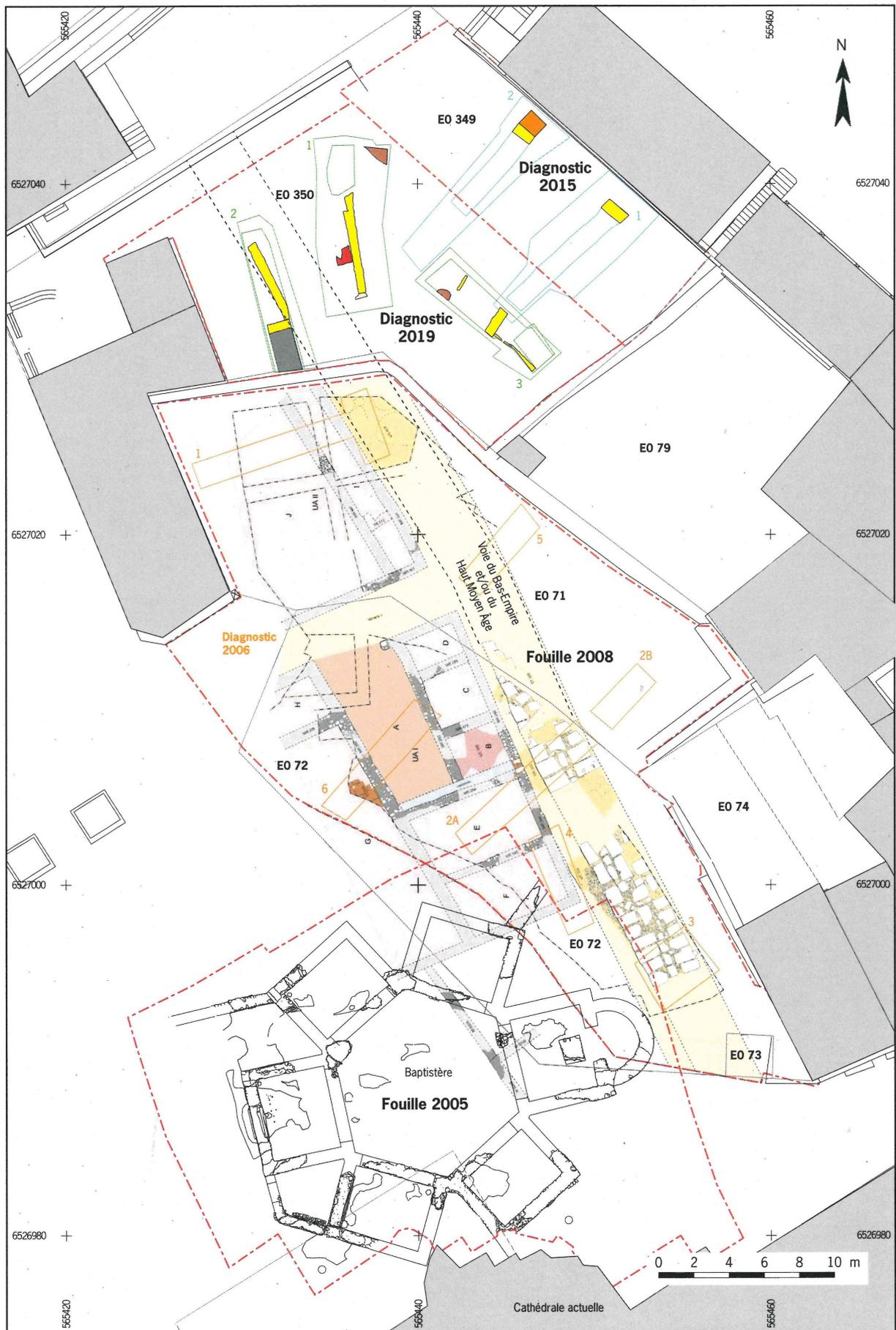
La majeure partie des vestiges mis au jour en 2019 appartiennent à une occupation datée du XIV^e et/ou du XV^e siècle. Les cotes d'altitude permettent de poser comme hypothèse que les niveaux de sol de terre battue mis en évidence dans les sondages de 2015 et 2019 et lors de la fouille de 2008 appartiennent à une ou plusieurs unités de construction ayant fonctionné concomitamment.

Les sols des différents espaces délimités par des murs ou des solins étaient composés de terre battue. Des amas de graines ont été retrouvés en deux endroits. Contre le parement ouest de l'un des murs de refend était aménagé un foyer (F102) à l'aide de dalles de pierres. Les niveaux de terre battue conservaient à leur surface de fortes traces de rubéfaction. Ils étaient ensuite partout scellés par une couche compacte de fragments de tuiles sans doute liée à la destruction des toitures de l'édifice. Des traces de réoccupations ponctuelles ont été distinguées.

La fonction de ces bâtiments n'est pour le moment pas clairement définie. Il semble difficile d'en faire des habitations du fait de la distribution des salles et de la rareté des structures à caractère domestique, hormis les foyers. Il pourrait s'agir d'espaces liés à du stockage, notamment de denrées. Au vu du nombre de bâtiments et de leurs dimensions, ces espaces de stockage pouvaient être la propriété de l'évêque ou des chanoines qui assuraient peut-être la distribution des grains.

Cette phase d'occupation marque un tournant dans l'évolution du site car c'est la première fois depuis l'Antiquité que des bâtiments s'implantent sur la parcelle. Ce fait est très calé chronologiquement : tous les indices récoltés se situent dans la fourchette XIV^e-XV^e siècles.

Au sud de l'emprise, l'empiérement d'une voie large de près de 3,40 m a été mis au jour. La stratigraphie semble indiquer que cette voie a perduré bien après l'abandon du bâtiment adjacent : au moins quatre recharges de voies ont été individualisées avant son abandon. Cette voie devait respecter sensiblement le tracé du mur de terrasse séparant encore les



Limoges - Porte Panet - Place Saint-Etienne
 Plan des diverses interventions archéologiques menées au nord de la cathédrale (Maniquet 2005, Denis 2006, Denis 2018, Maniquet 2019).

parcelles. Elle pourrait correspondre à la rue nommée au XVI^e siècle rue de la Banne qui s'étendait alors de la place des Bancs Charniers (place Haute-Cité actuelle) à la fontaine de la Chenau qui se trouvait rue Porte Panet. Elle fut sans doute abandonnée lors de l'installation du couvent des Religieuses Urbanistes de Sainte-Claire à partir de 1619.

Par la suite, après la destruction des édifices par incendie et l'apport d'un important remblai, de grandes fosses ont été creusées dans la parcelle. Deux d'entre elles s'apparentaient à de vastes fosses à chaux, un lit de chaux couvrant leur fond ou comblant leur base. Certains creusements ont livré une grande quantité de mobilier céramique datable des XVII^e et XVIII^e siècles. Ces fosses sont sans doute à mettre en relation là encore avec l'installation des Religieuses Urbanistes de Sainte-Claire. Cette parcelle qui était intégrée dans leur enclos a pu servir de zone de prélèvement de terres pour l'aménagement de leurs terrains ou de zone de travail lors de la construction des édifices de la communauté.

Dans une dernière phase que l'on peut placer au XIX^e ou au XX^e siècle, un dernier remblai a été apporté sur l'ensemble de la parcelle. Il n'a en général pas livré de mobilier, hormis à l'extrémité est du sondage 1 de 2015 où il recelait de nombreux fragments de céramique datable de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle.

Ce diagnostic apporte des informations essentielles complétant celles faites en 2015 sur la même parcelle et sur la fouille menée sur les parcelles voisines au sud en 2008. La grande profondeur des vestiges et la présence d'une occupation intéressante à sa surface ont empêché de mieux visualiser l'excavation ouverte dans le substrat et surtout de certifier la présence du fossé défensif.

Les vestiges mis au jour sont très cohérents, peu perturbés et relativement bien conservés. Leur fouille extensive permettrait sans aucun doute la compréhension d'un épisode important de l'histoire de la Cité de Limoges.

Maniquet Christophe

Époque contemporaine

LIMOGES Avenue Saint-Éloi

Un suivi archéologique de travaux a été prescrit dans le cadre du réaménagement de l'avenue Saint-Éloi à Limoges. Les travaux consistaient en la réalisation de fosses de plantations, la réfection de la voirie et des trottoirs et la reprise du collecteur d'eau pluviale situé au centre de l'avenue.

Bien que situé à proximité de la limite nord-occidentale de la ville antique d'*Augustoritum* dans la partie haute de l'avenue, les décapages et sondages n'ont pas permis de mettre au jour des vestiges antérieurs à la période contemporaine.

Jusqu'au milieu du XIX^e s. ce secteur est occupé par de grands prés. La réalisation de l'avenue et du quartier des Émailleurs en 1879 ont fortement modifié la topographie du secteur comme il a été possible de le voir grâce aux différents logs pratiqués tout au long de l'avenue.

Le rare mobilier mis au jour provient de remblais constitués par les déchets d'activités porcelainières.

Sartou Aurélien

Médiéval et Moderne

LIMOGES Rue Montmailler et rue des Anglais

Le projet de réaménagement de la rue des Anglais et de la rue Montmailler a nécessité un diagnostic archéologique préalable. Si ces rues font aujourd'hui partie intégrante du tissu urbain de Limoges, elles se développent au nord-ouest des pôles médiévaux et au nord de la ville antique. Ce quartier a fait l'objet, jusqu'alors, de très peu d'interventions archéologiques. La puissance stratigraphique et l'ancienneté des occupations y restaient jusque-là méconnues. On sait, d'après les sources historiques, que la rue Montmailler a été empruntée en 994 lors du pèlerinage au Mont Jovis avec les reliques de Saint Martial, réalisé dans

l'espoir de mettre fin au Mal des Ardents, épidémie liée à l'ergot de seigle qui a décimé une partie de la population.

Au total, treize sondages ont été ouverts dans l'emprise prescrite de 5 390 m² : trois dans la rue des Anglais et dix dans la rue Montmailler, représentant près de 2,7 % de la surface prescrite. 50 structures ont été mises au jour. Si aucune trace d'implantation préhistorique, protohistorique, ni même antique n'a été mise en évidence, les périodes médiévale, moderne et contemporaine sont quant à elles bien représentées.

Les états les plus anciens ne sont pas antérieurs au XIV^e siècle.

Les vestiges rencontrés consistent en un vraisemblable vaste fossé défensif, des niveaux de circulation attribuables à deux voies distinctes, des caves et des constructions modernes et contemporaines.

Les sondages ouverts rue des Anglais ont mis en évidence le remplissage d'une vaste structure qui pourrait être un fossé. Cette interprétation demeure délicate dans la mesure où ni les bords ni le fond n'ont été atteints. S'il s'agit bien d'un fossé, il pourrait être contemporain de l'enceinte du XIII^e siècle ou bien avoir été creusé au XVI^e siècle lors d'une phase de renforcement partiel du système de fortification. Le cas échéant, il pouvait être destiné à enclore le faubourg Montmailler. Il est impossible, à partir des recherches réalisées, d'estimer les dimensions du fossé entrevu, ni même de savoir s'il était doublé d'une muraille.

Des voies qui ont perduré dans le temps ont été mises en évidence dans les rues concernées par cette intervention. Dans la rue des Anglais, la superposition de plusieurs niveaux de voie empierrés reposait directement à la surface du remplissage du fossé évoqué plus haut. Étant donné l'orientation de nos sondages et la présence de très nombreux réseaux, il a été impossible de définir la largeur de la chaussée primitive. Si l'on retient l'hypothèse selon laquelle le fossé sur lequel s'installe cette voie est datable du XVI^e siècle, cette dernière remonterait au plus tôt au XVII^e siècle. La rue actuelle pérennise cette ancienne voie et son tracé conserve celui du fossé antérieur.

Dans la rue Montmailler, ce sont quatre à six niveaux de voie séparés par des couches de roulement et/ou des remblais qui ont en général été identifiés en stratigraphie. Les plus anciens reposaient sur la surface décapée et aplanie du terrain naturel. Au nord de l'emprise prescrite, le niveau de circulation correspondant au troisième état de cet axe a été aménagé au fond d'une cavée profonde de 0,80 m. La voie reconnue a fonctionné visiblement sans interruption, avec des exhaussements, des recharges et même de légères modifications d'orientation ou d'emprise au cours du temps, depuis le XIV^e siècle.



*Limoges - Rue Montmailler et rue des Anglais
Petit vase en porcelaine à décor moulé*

Dans la partie sud de la rue Montmailler, une vraisemblable cave a été partiellement reconnue. Son remplissage a livré deux tessons de céramique du XIV^e ou du XV^e siècle qui pourraient témoigner de son abandon à la fin du Moyen Âge.

Dans la rue des Anglais, anciennement plus étroite qu'aujourd'hui, des murs cloisonnaient des espaces, semi-enterrés ou non, installés sur le comblement du fossé antérieur. Un accès de cave a été reconnu. Le mobilier retrouvé dans ces espaces permet de placer leur abandon au XIX^e siècle.

Les résultats issus de ce diagnostic permettent de confirmer l'intérêt archéologique de ce secteur de la ville de Limoges. L'hypothèse majeure reste celle de l'existence d'un important fossé défensif, peut-être creusé lors des Guerres de Religion et dont une partie du tracé serait restituée par la rue des Anglais.

Maniquet Christophe

LIMOGES

Amphithéâtre – Jardin d'Orsay, tranchées de réseaux

Gallo-romain

Cette opération a été réalisée à la suite d'affouillements dans des parcelles contenant l'amphithéâtre antique d'*Augustoritum* (classé MH) situé sous le Jardin d'Orsay. Ces tranchées ne figuraient pas dans le projet global d'aménagement du Jardin d'Orsay et deux maçonneries de l'amphithéâtre ont été coupées par ce creusement. De l'autre côté du monument, une évacuation d'eau pluviale non prévue contre la rampe d'accès PMR a atteint l'arase supérieure d'un mur. Dans les deux secteurs, les travaux ont été arrêtés afin d'examiner les coupes et de localiser précisément les structures découvertes.

Aucun des murs n'avait été précédemment mis au jour et l'altitude d'apparition des vestiges est inédite. Les murs présentent des traces de destructions anciennes et récentes. On observe notamment qu'ils n'ont plus de parement, et celui-ci paraît avoir été arraché et récupéré comme en témoigne un moellon résiduel sur une face ; il s'agit donc d'élévation plutôt que de fondation. Les observations stratigraphiques livrent des niveaux de jardin, puis de démolition, mais la faible profondeur des tranchées ne suffit pas à apporter d'autres éléments.

Lecat Zénaïde

LIMOGES

Les Portes Ferrées

Le diagnostic préventif conduit préalablement au projet de déconstruction des immeubles 15 à 31 rue des Portes Ferrées et de réhabilitation en éco-quartier a concerné les parcelles EW 249, 437 et 439 p de la commune de Limoges.

Cette intervention est documentée par neuf tranchées mécaniques réalisées dans les aires de stationnement et les voies de desserte situées aux pieds des immeubles, encore en élévation au moment de l'intervention.

La stratigraphie mise en évidence à l'occasion de la réalisation de ces tranchées témoigne des travaux mis en œuvre lors de la construction de ce quartier au

cours des années 1970. Ainsi, les enrobés scellent des apports de remblais dont l'épaisseur varie entre 0,50 m au-devant du bâtiment 25 (tranchées 8 et 9) et 1,80 m à proximité du bâtiment 15 (tranchée 5). Ces matériaux ont été déversés sur le substrat, probablement dérasé au préalable.

Aussi, les tranchées de diagnostic réalisées n'ont pas permis la découverte d'indices témoignant d'une fréquentation ou d'une occupation ancienne de ce secteur surplombant la Vienne en rive gauche, à quelques encablures du pont Saint-Martial.

Méténier Frédéric

LIMOGES

Place Saint-Pierre, rue du Collège

Moyen Âge,
Époque contemporaine

L'intervention archéologique a concerné l'une des nombreuses parties d'un important réseau souterrain se développant sous l'actuelle place Saint-Pierre, ancien marché « au gras » médiéval établi entre l'église Saint-Pierre-du-Queyroix, l'enclos de l'abbaye Saint-Martial et l'ancien collège, devenu Lycée Gay-Lussac. L'ensemble de caves s'étend à la fois sous la place et les maisons anciennes encore conservées ou détruites en formant un réseau complexe de cavités connectées les unes aux autres suivant un processus fréquent à Limoges d'expansion progressif du domaine souterrain au cours des siècles. L'origine d'une partie

des cavités s'étendant sous la place et ses abords pouvant cependant être fixée dès au moins le XIII^e siècle comme en témoigne l'une des rares sources écrites concernant les souterrains de Limoges issue des registres consulaires (vers 1220) où l'on mentionne « *lo cluzeu que es soz le graas deu Quairoi* ».

L'opération a été motivée par l'urgence de travaux de confortement d'une partie du réseau sous les voies publiques à l'initiative de Limoges Métropole et réalisés par la société Althésis. Elle concernait une zone où une équipe de l'association ArchéA avait repéré en 2006 un important amas de céramiques jonchant le sol de la

zone de passage obligée pour la réalisation des travaux de mise en sécurité de la cavité, imposant l'intervention archéologique. Etant donné les délais extrêmement contraints précédant les travaux eux-mêmes, l'intervention archéologique, menée avec plusieurs membres d'ArchéA, a consisté à mener le prélèvement méthodique de l'amas céramique couvrant environ 3 m² et documenter l'architecture de la salle concernée dans la perspective de l'étude future de l'ensemble du réseau bénéficiant d'une topographie établie par le service de l'urbanisme de la Ville de Limoges.

L'enregistrement des vestiges céramiques a reposé pour la couche supérieure visible sur une lasergrammétrie (E.Balbo, ArchéA/Dédales), puis, en cours de fouille par le relevé systématique de chaque élément en place avant prélèvement. L'ensemble est formé d'une demi-douzaine de vases en grès de grandes dimensions (jarres (à huile ?), jattes ou cuves de type « charnier »). La fouille du sol sous l'amas a en outre révélé la présence d'une fosse à ouverture circulaire aménagée dans le sol rocheux de la salle, malheureusement non exploitable du fait de son ennoisement permanent.

L'analyse en cours des pièces céramiques devrait permettre de préciser leur fonction et leur datation, vraisemblablement récente (XVIII^e à début XX^e s.),



Limoges - Place Saint-Pierre - rue Dalesme - rue du Collège
Photogrammétrie de la cave avec les vases

ainsi que l'origine du dépôt : rejet de vases utilisés dans l'en-bas de maisons détruites lors de l'extension des bâtiments du lycée Gay-Lussac dans les années 1960 ou bris en place de vases stockés dans la salle souterraine. Quoiqu'il en soit cette découverte exceptionnelle est de nature à contribuer à la connaissance des monuments souterrains de la ville de Limoges.

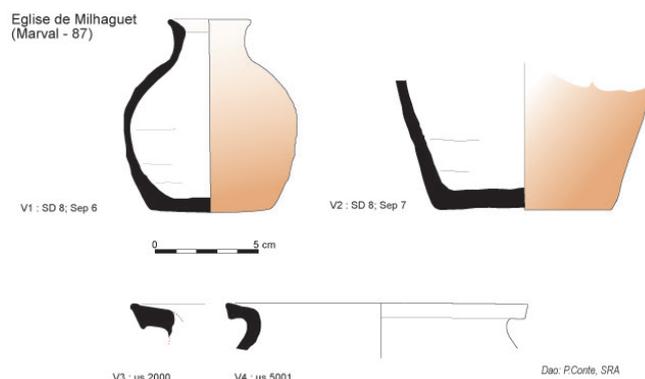
Conte Patrice

Médiéval
Époque moderne

MARVAL Église de l'Assomption de la très Sainte Vierge de Milhaguet

L'opération de diagnostic archéologique, dans et aux abords de l'église de l'Assomption de la très Sainte-Vierge de Milhaguet (commune de Marval, 87), s'est déroulée du 7 au 18 octobre 2019. Les résultats de l'opération nous permettent de dire qu'au Moyen Âge existait un cimetière antérieur au XIII^e siècle avec la découverte d'une tombe rupestre « anthropomorphe ». Ce dernier était peut-être accompagné d'une église ou d'une chapelle qui fut liée à l'ordre des Hospitaliers au XV^e siècle. Les fondations de plusieurs murs, découvertes au nord de l'église actuelle, indiquent l'ancienne présence de bâtiments qui peuvent être liés à une commanderie. De l'église primitive, nous avons pu mettre au jour une partie du mur nord du chœur et les vestiges d'un support de sol.

La seconde église a été construite après une importante phase de démolition et de nivellement du site. De nombreux éléments de l'ancien édifice ont été réutilisés. La nouvelle église semble avoir été reconstruite en accord avec les nouvelles directives



Marval - Église de Milhaguet
Céramiques issues du diagnostic (les pièces 1 et 2 proviennent de sépultures)

du concile de Trente, soit après la première moitié du XVI^e siècle. La nouvelle nef a accueilli une forte densité de tombes.

Paya Didier

MARVAL

Château de Marval

Dans le cadre d'un contrôle scientifique et technique du service régional de l'archéologie accompagnant un projet de restauration, des observations stratigraphiques succinctes ont été réalisées sur les élévations et en particulier les toitures du château de Marval. L'attribution de certaines constructions aux périodes médiévales et modernes se fondant jusqu'à présent sur la typologie de certains aménagements (baie, escalier, ouvertures de tir...), l'objectif principal consistait à appréhender l'assemblage des charpentes et vérifier la présence de

bois d'œuvre susceptibles de fournir des échantillons pour des datations par dendrochronologie. L'analyse a révélé une reconstruction intégrale des toitures à la période moderne, sans emploi clairement attribuable à un état antérieur. Dans les conditions d'intervention et de conservation des vestiges, la démarche n'a finalement pas suscité de datations.

Bouvard Patrick

Moyen Âge

LA PORCHERIE

Châteaueux

La seconde année de la fouille programmée du site castral de Châteaueux matérialisé par une motte et des vestiges périphériques avait pour objectif premier de conforter les premières découvertes de 2018 (cf. BSR précédent) et de poursuivre l'évaluation du potentiel du site afin d'engager un premier programme de recherche triennal élaboré par le SRA et l'association ArchéA.

Préalablement aux travaux de fouille, une nouvelle campagne de prospection géophysique a été menée par Guillaume Bruniaux et Vivien Mathé (univ. La Rochelle, umr 7266) axée sur l'extension des surfaces étudiées en résistivité électrique apparente. L'analyse des résultats fait apparaître plusieurs nouvelles anomalies dans la vaste parcelle attenante à la motte que les recherches futures devraient appréhender par la fouille. L'inventaire des sources écrites concernant le lignage de La Porcherie a également été poursuivi par Christian Rémy : à la première mention du castrum, vers la fin du XIe s. s'ajoutent désormais de nombreuses pièces évoquant la seigneurie de La Porcherie et les familles satellites jusqu'au XVIe s. mais également la « ville » de La Porcherie et ses fortifications en 1583.

La fouille s'est axée sur les deux secteurs engagés en 2018 : l'ancienne tranchée ouverte fin XIXe dans le flanc de la motte et la zone de la prairie contigüe où des premiers murs et vestiges *a priori* contemporains de la motte avaient été repérés l'an passé (sct.1). Dans ce premier secteur, il s'agissait d'approfondir le repérage stratigraphique initié précédemment sur deux mètres de haut. On a donc mené cette année mécaniquement l'exploration suivie par le relevé de la coupe sur 5 mètres de hauteur totale après sécurisation du secteur. Si la fouille n'a pas permis d'atteindre le paléosol contemporain de l'édification du tertre, situé au moins deux mètres plus bas, elle a permis de relever une stratigraphie plus complète que l'an passé, confirmant le mode de construction par alternance

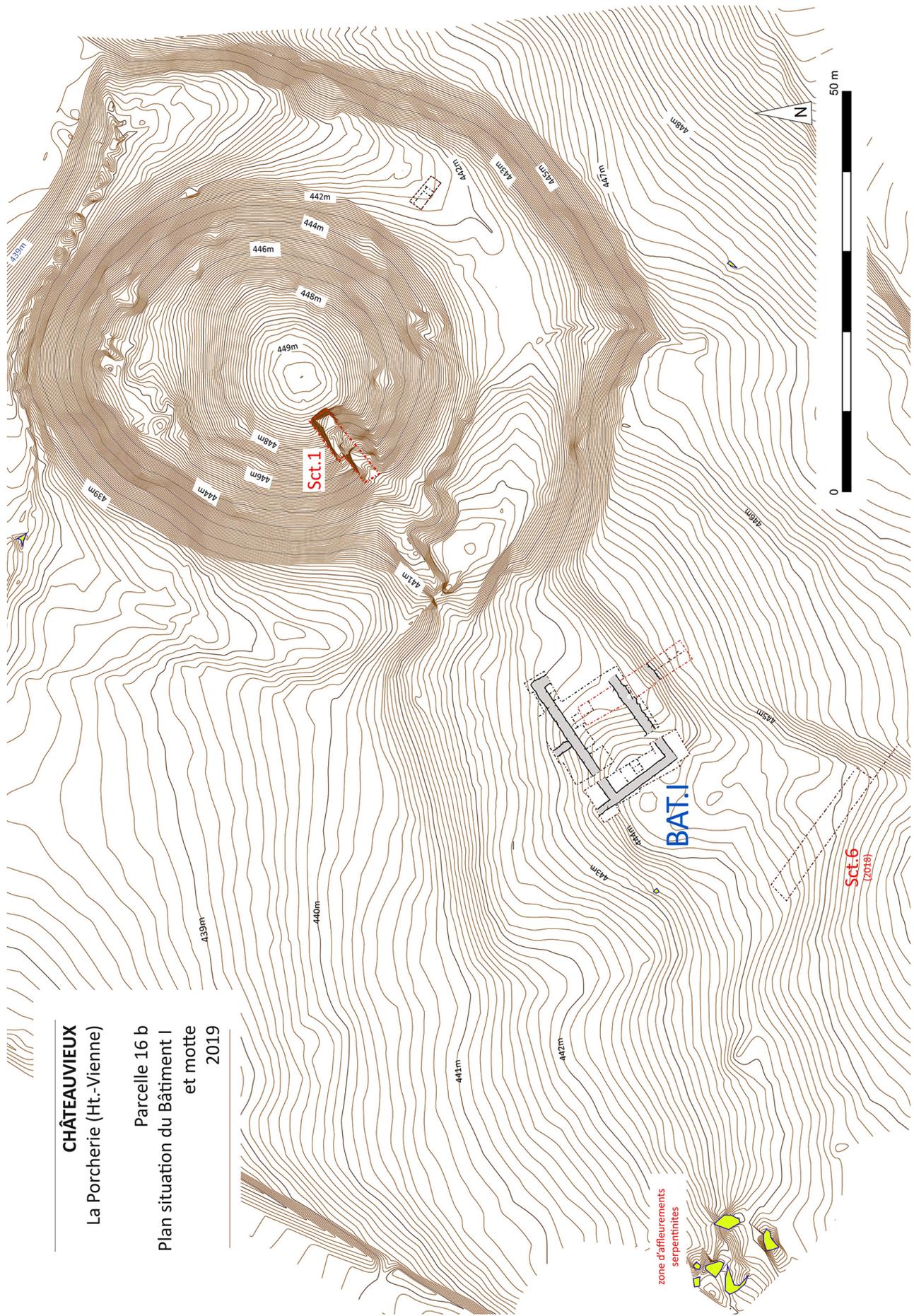
de couches pierreuses et couches de sable damé. Une nouvelle lentille cendreuse, stratigraphiquement inférieure à celles datées en 2018 a livré une nouvelle datation calibrée 776 à 975 ap. J.C. (prob.à 88,4% entre 800-975 calAD. Ly.16861).

A une trentaine de mètres du fossé ceignant la motte, l'ouverture de deux sondages en 2018 sur une forte anomalie géophysique avait permis la découverte de plusieurs murs. Trois d'entre eux formant le côté d'une construction construite avec soin, formée de fondations en tranchées réalisés avec des blocs en serpentine prolongés par des murs épais (1.10m) en maçonnerie de gneiss et amphibolites. L'extension du décapage sur environ 200 m² permet désormais de définir une vaste construction, le mur le plus long (Mr.03, env. 10 m de long) de 2018 ne s'avérant plus être, au final, le gouttereau de l'édifice mais l'un de ses pignons. La construction, encore partiellement dégagée correspondrait à un bâtiment important, fort probablement résidentiel, comme en témoigne également la présence de trois fragments d'une colonnette en calcaire évoquant la présence d'une baie à l'étage. Bien que non totalement dégagées les murs de l'édifice connus permettent de fixer désormais l'emprise hors œuvre du bâtiment à 180 m² (10 x 18 m). Deux autres segments de murs accolés au gouttereau nord-ouest suggérant la présence d'un autre bâtiment (ou pièce) accolée à la construction la plus importante. Le mobilier reste encore rare, même si la fouille des niveaux d'occupation associés livre un peu de céramique que l'on peut attribuer à un large Xe-XIIe s. Mais c'est surtout l'étude du mobilier métallique (Nicolas Portet, Landarc), en particulier une série de 6 fers de traits, qui permet, à titre d'hypothèse, d'évoquer une datation resserrée aux XIe-XIIe s.

Enfin l'étude de terrain a été complétée par une première approche de la géologie très spécifique du

CHÂTEAUVIEUX
La Porcherie (Ht.-Vienne)

Parcelle 16 b
Plan situation du Bâtiment I
et motte
2019



La Porcherie - Châteauvieux
Plan des zones étudiées en 2019



*La Porcherie - Châteauevieux
Vue du secteur 1 (motte) en cours de fouille.
Reprise et extension de la fouille XIXe s.*

site (formée par un socle de serpentinite) (travaux Claude Mouret) autour d'une part de la problématique de provenance des matériaux de construction de la motte et des bâtiments déjà repérés et de l'exploitation de la roche étudiable à partir de deux carrières repérées au sud-ouest du site à une centaine de mètres de distance.

Qu'il s'agisse de la nature des vestiges déjà repérés, de leurs datations probables et des programmes de



*La Porcherie - Châteauevieux
Détail du bât I : au fond le mur pignon Mr.03, au premier plan niveaux
d'occupation internes (dont une zone de combustion dans l'angle inférieur droit)*

recherche déjà engagés, les premiers résultats acquis sur le site de Châteauevieux invitent désormais à leur prolongement sous la forme d'une programmation pluriannuelle.

Conte Patrice

SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST

Église Sainte-Anne

Les apports de cette opération de diagnostic en lien avec le projet de restauration de l'église paroissiale Sainte-Anne sont conséquents. Ils livrent des témoignages d'une occupation continue du XIII^e siècle à l'actuel.

Quelques lambeaux de terre végétale ont été observés et semblent antérieures à la construction de l'église (Période 1). La nécessité de conserver les couches d'époque moderne a conduit à seulement entrapercevoir les vestiges médiévaux (Période 2).

Rien ne permet de remettre en cause la datation de l'église au XIII^e siècle sur la base stylistique de

certains éléments architecturaux (porte occidentale et enfeu). Les disparités entre les maçonneries peuvent indiquer une construction en plusieurs temps qu'il est impossible de mieux caractériser dans le cadre du diagnostic. Des sépultures sont implantées autour de cet édifice. La datation au radiocarbone d'une de ces sépultures livre une fourchette de datation (116 5- 1265) antérieure à la première mention de l'église (vers 1288). Divers bâtiments l'entourent : une avant- net (à l'ouest) et deux tours, l'une circulaire, l'autre « carrée », au nord. Ces tours sont à associer à la commanderie de

l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem dont la première description est tardive : 1616 (Période 3). Cette dernière mentionne simplement l'église et une tour carrée. L'auteur indique d'autres bâtiments constituant la maison-forte ruinée en 1582 (rien sur l'avant-nef déjà détruite). Le cimetière, dont quelques tombes ont été mises au jour, se développe dans la parcelle au sud de l'église. De la suppression de la commanderie à la Révolution a la fermeture du cimetière en 1910, on retiendra la réalisation d'importants travaux (Période 4). Ces travaux de démolition, de terrassement, de stabilisation de l'édifice ou simplement de restauration ont abouti à la construction de l'édifice tel qu'il est observable aujourd'hui (Période 5).



*Sainte-Anne-Saint-Priest - Église
Ensemble de maçonneries et ébrasement de baie au nord de l'église*

Capron François

SAINTE MARIE DE VAUX Le Bos Théraud / « la Chaise du chasseur »

Plusieurs affleurements rocheux ont été anciennement identifiés sur une parcelle boisée dans le secteur sud-ouest de la commune. Il s'avère que ces affleurements granitiques présentaient des formes qui ne paraissaient pas naturelles. Une première reconnaissance pédestre a permis de mettre en évidence ce qui apparaît être une carrière de meules de pierres totalement inédite, lesquelles sont disséminées sur la totalité de la parcelle boisée.

Dans un premier temps, un relevé topographique, a donné une idée précise de l'étendue de ce gisement : 1,8 hectare et de la répartition des affleurements. Un nettoyage du sol a ensuite permis de sélectionner trois secteurs précis sur lesquels porteront les sondages.

Les trois sondages ont confirmé la présence d'un lieu de production de meules de moulin en granite. La fouille a fait ressortir des ébauches, des « négatifs » (lorsque la meule a été emportée), des cuvettes d'extraction voire une meule quasi achevée, encore associée à la roche en place. Ceci confirme donc les observations effectuées lors des premières reconnaissances sur le gisement et l'anthropisation de ces affleurements de granite. Des traces des coups d'outils des tailleurs ont pu être observées et documentées. Les différentes phases entrant dans la production de ces meules ont été identifiées par l'observation des nombreux déchets de taille abandonnés aux abords immédiats des blocs taillés. Aucun outil n'a cependant été découvert sur les sols de travail mis au jour. La typologie des meules relevées permet d'envisager, à titre d'hypothèse,



*Sainte-Marie-de-Vaux - La Chaise du chasseur
Alvéole d'extraction de meule*

une occupation à l'époque médiévale ou au début de l'époque moderne comme le suggèrent quelques tessons de poteries. La production des meules devait se faire de manière très artisanale ce qui explique l'éloignement de chaque emplacement de taille et l'abandon des déchets en place. La réalisation des meules devait répondre à une demande ponctuelle des meuniers locaux : les tailleurs pouvant être issus des paysans locaux ou des meuniers eux-mêmes. Il convient de noter qu'une occupation largement antérieure (néolithique et/ou protohistoire) a été

également décelée, chaque secteur de fouille ayant livré des artefacts lithiques et céramiques bien identifiés. L'opération a été portée par l'association Arasp avec la collaboration de l'association ArchéA de Limoges et le soutien du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et du SRA (Limoges).

Une extension de la surface fouillée est envisagée pour 2020 au vu de l'intérêt et de la rareté de ce type de site en Limousin

Peyrony Jean-Guy

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

Rue du 8 mai 1945

Un diagnostic archéologique a été mené à Saint-Brice-sur-Vienne rue du 8 Mai 1945 du 9 au 11 décembre 2019. Cette commune de Haute-Vienne est située sur la rive nord de la Vienne à 28 km à l'ouest de Limoges et à 4 km à l'est de Saint-Junien. Le territoire très vaste occupe outre la rive nord de la Vienne, un long versant exposé au sud et entaillé par de nombreux ruisseaux au cours nord-sud ainsi qu'une partie du plateau mollement ondulé par le réseau hydrographique de La Glane. En raison d'un découpage très particulier au nord, sur le plateau, la commune de Saint-Brice est limitrophe du département voisin de la Charente. L'emprise prescrite de 3 109 m² couvre une partie de la parcelle D1866 située à environ 300 m à l'ouest du bourg. Ce dernier s'est développé en bas du versant mais pas à proximité directe de la rivière, le village étant situé au-dessus de la cote de 180 m. Cette précaution a vraisemblablement été prise afin de se préserver des crues de la Vienne.

Le terrain dont l'altitude est comprise entre 182 et 187 m présente une pente douce orientée vers le sud et dominant la Vienne qui coule à environ 170 m.

Le diagnostic a permis de mettre au jour une occupation médiévale sur la moitié occidentale de l'emprise. Les vestiges découverts, une trentaine de faits archéologiques, comprennent principalement des structures en creux, trous de poteau, fosses, probables silos et fossés et l'angle d'un bâtiment en pierre. Le site semble être partagé en zones par deux fossés parallèles et orientés est-ouest. Au nord, des fosses et de probables silos entourent un groupe de trous de poteau qui participent vraisemblablement à un bâtiment sur poteaux même s'il n'a pu être identifié. Au sud, l'angle non perpendiculaire d'un bâtiment maçonné a été mis au jour. Il est associé à une couche de démolition et à un niveau de circulation intérieur au moins partiellement conservé. Le mur nord du bâtiment

a pu être totalement récupéré. Plus au sud, l'occupation semble se poursuivre par la présence d'une fosse, d'un fossé et d'une petite tranchée qui évoque une sablière basse. Malgré la faible quantité de mobilier céramique recueilli, 11 tessons répartis dans le comblement de 7 structures en creux, son homogénéité et de rares formes caractéristiques ont permis la datation de l'occupation entre le XI^e et le XIII^e siècle. Par ailleurs, des tuiles rectangulaires et plates sont issues de la couche de démolition et du niveau de circulation interne du bâtiment. Ces éléments de toiture concordent parfaitement avec la chronologie proposée d'après l'étude de la vaisselle en céramique. Ainsi, les vestiges mis au jour sur la parcelle apportent des informations inédites sur l'occupation du sol au sein du bourg de Saint-Brice-sur-Vienne à une période, XI^e-XIII^e siècles, qui correspond à une phase probable d'expansion du bourg autour de son église, située à 300 m de l'emprise. Les plus anciens éléments architecturaux du monument actuel datent du XIII^e siècle, même si la première mention indirecte de l'édifice remonte à 1150.

À l'est de l'emprise, un second bâtiment au sol intérieur soigneusement pavé est délimité à l'ouest par un mur conservé sur deux assises. Au nord, le mur semble très arasé, seuls deux blocs sont conservés. Ce bâtiment est installé sur une épaisse couche de remblai permettant de créer une plateforme nivelée. Aucun mobilier céramique n'a été découvert hormis de petits fragments de tuiles courbes sur le pavement. Le cadastre napoléonien daté de 1810 mentionne un bâtiment au nord-est de la parcelle correspondant à la parcelle D1866 objet de ce diagnostic. Si cette construction ne manque pas d'intérêt, le principal résultat de ce diagnostic reste l'occupation médiévale détectée dans la moitié occidentale de l'emprise.

Roncier Catherine

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

Les Goupillères AV80

logique a été réalisé au lieu-dit les Goupillères à Saint-Brice-sur-Vienne, commune de l'ouest du département de la Haute-Vienne, située à 4 km à l'est de Saint-Junien et se développant sur la rive et le versant nord de la Vienne ainsi qu'une partie du plateau d'interfluve entre Vienne et Glane. Le versant exposé au sud est modelé par une alternance de croupes et de combes et entaillé par de nombreux ruisseaux. Le bourg médiéval se développe sur la rive nord de la Vienne en bas du versant dominant la rivière. Il s'est développé au cours du XX^e siècle sur les croupes du versant en exploitant les replats et les pentes les plus douces. Le terrain à diagnostiquer profite exactement de ce contexte. Il est situé à environ 1 km au nord-est du bourg sur une pente très douce du versant, voire un quasi-replat. Cette position topographique très favorable à une occupation humaine ainsi que la mention de découverte d'époque antique non loin ont particulièrement motivé la prescription des diagnostics. En effet, les trois parcelles AV80 et AV81 b et c font l'objet de trois dépôts de permis d'aménager. Les résultats sont donc présentés dans trois rapports distincts même si les phases terrains des trois parcelles ont pu être traitées les unes à la suite des autres entre le 12 et le 16 décembre 2019.

Ainsi concernant la parcelle AV80, l'emprise soumise au diagnostic porte sur 5 600 m² située le long de la route des Goupillères. Cinq tranchées parallèles espacées de 10 à 15 m ont été réalisées. La surface ainsi explorée s'élève à 635,72 m² soit 11,17 % de

l'emprise prescrite. Dans toutes les tranchées, des formes altérées du *substratum* composé de roche magmatique, la tonalite, a été atteint à une profondeur moyenne de 0,40 m, profondeur d'apparition des rares faits anthropiques relevés.

En effets, seuls quatre structures fossoyées comprenant deux fossés, une fosse et un trou de poteau ont été mises au jour. La large fenêtre réalisée autour de la fosse et du trou de poteau n'a révélé aucune autre structure. Par ailleurs, l'absence de mobilier ne permet pas d'émettre d'hypothèse de datation. Les structures présentent toutes un degré de conservation assez moyen de l'ordre de 5 à 20 cm pour la fosse et le trou de poteau et de 40 cm pour l'un des fossés. Ce dernier présente un profil en « V » tronqué. Son tracé curviligne suit sur plus de 25 m la courbe de niveau de 252 m d'altitude, puis en diverge progressivement. Un petit élément métallique, issu du comblement de ce fossé a été identifié comme un possible fragment de frette. Il est difficile de définir la fonction de ce fossé, orienté du nord vers le sud-est, en l'absence d'élément caractéristique et d'autres structures, il pourrait aussi bien correspondre à un fossé parcellaire, un fossé délimitant un habitat, ou encore un fossé bordier d'un chemin ou d'une voie. Contrairement au second fossé orienté est-ouest, il ne coïncide pas à l'orientation du parcellaire actuel qui ne semble pas avoir évolué depuis au moins le début du XIX^e siècle.

Roncier Catherine

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

Les Goupillères AV 81b

Le diagnostic archéologique réalisé sur la parcelle AV 81b au lieu-dit Les Goupillères à Saint-Brice-sur-Vienne n'a pas permis de découvrir d'indice d'une occupation humaine ancienne.

La commune de Saint-Brice-sur-Vienne, située à l'ouest du département de la Haute-Vienne et à 4 km à l'est de Saint-Junien occupe la rive et le versant nord de la Vienne ainsi qu'une partie du plateau d'interfluve entre Vienne et Glane. Le versant exposé au sud est modelé par une alternance de croupes et de combes et entaillé par de nombreux ruisseaux. Le bourg médiéval se développe sur la rive nord de la Vienne en bas du versant dominant la rivière. Il s'accroît au cours du XX^e siècle sur les croupes du versant en exploitant les replats et les pentes les plus douces. Le terrain à diagnostiquer profite exactement de ce contexte. Il est situé à environ 1 km au nord-est du bourg sur

une pente très douce du versant, voire un quasi-replat. Cette position topographique très favorable à une occupation humaine ainsi que la mention de découverte d'époque antique non loin ont particulièrement motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

La parcelle AV 81b couvre 4 650 m². Les cinq tranchées réalisées représentent une surface de 469 m² soit presque 10 % de la surface prescrite. Les seuls éléments relevés comprennent un tronçon de fossé parcellaire de 0,80 m de large et 0,25 m de profondeur et des traces d'ornières liées à l'exploitation actuelle ou récente des terrains. Aucun mobilier datant n'a été recueilli dans le comblement du fossé ou dans le niveau de terre arable.

Roncier Catherine

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

Les Goupillères AV 81c

Le diagnostic archéologique réalisé sur la parcelle AV 81c au lieu-dit Les Goupillères à Saint-Brice-sur-Vienne n'a pas permis de découvrir d'indice d'une occupation humaine ancienne.

La commune de Saint-Brice-sur-Vienne, située à l'ouest du département de la Haute-Vienne et à 4 km à l'est de Saint-Junien occupe la rive et le versant nord de la Vienne ainsi qu'une partie du plateau d'interfluve entre Vienne et Glane. Le versant exposé au sud est modelé par une alternance de croupes et de combes et entaillé par de nombreux ruisseaux se jetant dans la Vienne. Le bourg médiéval se développe sur la rive nord de la Vienne en bas du versant dominant la rivière. Il s'accroît au cours du XX^e siècle sur les croupes du versant en exploitant les replats et les pentes les plus douces. Le terrain à diagnostiquer profite exactement de ce contexte. Il est situé à environ 1 km au nord-est du bourg sur une pente très douce du versant, voire un quasi-replat. Cette position topographique très

favorable à une occupation humaine ainsi que la mention de découverte d'époque antique non loin ont particulièrement motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

La parcelle AV 81c couvre 4 450 m². Les cinq tranchées réalisées représentent une surface de 474 m² soit presque de 10 % de la surface prescrite.

Les seuls éléments relevés comprennent des traces d'ornières liées à l'exploitation actuelle ou récente de la parcelle et une fosse au creusement irrégulier d'1,60 m de long, 1,05 m de large et 0,25 m de profondeur maximum. Le comblement de cette fosse, homogène et plutôt meuble, est constitué de sédiments limono-sableux gris. Il n'a pas livré de mobilier. Ce fait est situé à une centaine de mètres au sud-ouest d'une fosse ovale mise au jour sur la parcelle AV80 et présente un comblement similaire.

Roncier Catherine

SAINT-JUNIEN

Route de Beaulieu, Les Martines

Le projet de construction d'un lotissement sur la commune de Saint-Junien, par la société SAS Terre et Vie, est à l'origine de cette opération de diagnostic archéologique. Les parcelles diagnostiquées sont localisées au nord-est de la ville, en bordure de la voie communale menant de Saint-Junien à Beaulieu, à l'est de la ferme des Martines, dans un environnement périurbain et au sud des zones d'activités des Martines et de la Vergne. Ces terrains, actuellement en prairie, sont situés sur un versant du plateau, à une altitude variant entre 244 et 262 m NGF, largement ouverts vers l'est et dominant au loin la vallée de la Vienne. Les indices de sites de l'âge du Bronze et de l'époque gallo-romaine sur des parcelles directement adjacentes à l'ouest et au nord-ouest du projet constituent l'essentiel de la documentation archéologique préexistant à l'opération.

Les dix sondages effectués dans l'emprise (d'une surface totale de 41477,76 m²) ont permis de sonder 3914,80 m², soit 9,44 % de la surface prescrite. Le creusement et le rebouchage des sondages ont été exécutés du 4 au 12 mars 2019.

Les tranchées réalisées ont montré la relative proximité du substrat, à une profondeur variant de 0,25 à 0,65 m sous le niveau du sol actuel. Il se présente ponctuellement sous la forme de rocher granitique, mais en règle générale il est constitué d'arène

granitique altérée. Les sédiments colluviés rencontrés dans les sondages (Tr. 1 à 3) restent exceptionnels et la stratigraphie observée est généralement simple et homogène.

Parmi les sondages creusés au cours de cette opération, plusieurs tranchées ont livré des éléments mobiliers (artéfacts céramiques et scories) ou immobiliers (fosses et TP).

La tranchée Tr. 1 a mis en évidence une zone d'épandage de mobilier au sein des dépôts colluviés, sur près de soixante-dix centimètres de puissance (Us. 2 et 3) et sur une quarantaine de mètres de long environ, dans laquelle ont été recueillis des fragments céramiques du Bronze final IIb/IIIa. Aucun vestige archéologique structuré n'a toutefois été localisé dans cette tranchée. En revanche, les sondages Tr. 4 à Tr. 6 ont révélé la présence d'une petite occupation, matérialisée par deux fosses et des trous de poteau très arasés, datée de la période antique au vu des rares fragments céramiques mis au jour dans les différentes structures. Quelques bords de *tegulae*, découverts dans les sondages mais hors contexte, attestent également la proximité d'une occupation de cette période.

Beausoleil Jean-Michel

SAINT-JUNIEN

Projet centre auto

Avenue d'Oradour-sur-Glane

Le diagnostic archéologique situé avenue d'Oradour-sur-Glane, sur la commune de Saint-Junien s'étend sur une surface de près de 7000 m². La proximité d'indices archéologiques dans un environnement proche a incité le service régional de l'Archéologie à prescrire une opération d'évaluation archéologique. Les 3 sondages réalisés dans l'emprise du projet ont permis de sonder 397,67 m², soit 5,9 % de la surface prescrite. Les tranchées ont montré la relative proximité du substrat (altérites granitiques), à une profondeur variant entre

0,20 et 0,70 m sous le niveau du sol actuel. Les remblais rencontrés dans les sondages (Tr. 1 à 3) restent exceptionnels et la stratigraphie observée est généralement simple et homogène (terre végétale, substrat). Aucune trace d'une occupation n'a été décelée dans les parcelles concernées par le projet de construction du centre auto E. Leclerc.

Beausoleil Jean-Michel

Protohistoire

SAINT-JUNIEN

Avenue d'Oradour-sur-Glane

L'avenue d'Oradour-sur-Glane est localisée au nord-est de la ville de Saint-Junien, en bordure de la départementale D941, dans un environnement périurbain et en périphérie des zones d'activités commerciales des Martines et de la Vergne. La parcelle diagnostiquée, actuellement en prairie, est installée sur le replat du plateau, à une altitude de 276 m, largement ouvert vers le sud et dominant au loin la vallée de la Vienne. Le diagnostic a été prescrit à l'occasion du projet de construction d'un bâtiment à usage commercial sur une surface de près d'un hectare. Les parcelles concernées par le projet ont été diagnostiquées par

la réalisation de 6 tranchées, correspondant à près de 10 % de la surface prescrite. Les sondages réalisés ont montré la relative proximité du terrain naturel (arène granitique ou rocher apparaissant entre 0,10 et 0,40 m de profondeur). Le sondage 5 a révélé la présence d'une petite occupation protohistorique matérialisée par 1 fosse et 2 trous de poteau. Ces structures fossoyées peuvent correspondre à des indices d'un habitat situé dans un environnement proche. Le mobilier provenant de la fosse est attribué à la période protohistorique.

Beausoleil Jean-Michel

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE

5, chemin de la Valade

En amont d'un projet de construction d'un hangar agricole, le diagnostic archéologique mené chemin de la Valade à Saint-Laurent-sur-Gorre a permis d'explorer 2800 m² de terrain par la réalisation de trois tranchées parallèles. Les vestiges d'une importante occupation gallo-romaine connue depuis la fin du XIX^e siècle au nord du hameau de la Valade ont motivé la prescription de ce diagnostic. Une voie antique d'axe est-ouest est réputée relier Limoges et Angoulême, la route départementale 34 reprendrait au sud de la Valade son tracé.

Le diagnostic a révélé un fossé au profil en V tronqué présentant un creusement de 0,80 m de large maximum et 0,40 m de profondeur. Orienté nord-sud, il a été reconnu sur 30 m de long. Son comblement a livré quelques fragments de terre cuite architecturale. Il pourrait appartenir au parcellaire lié à cet établissement qualifié de *villa*. Au nord de l'emprise,

parallèle à ce fossé, un creusement ponctuellement et mal conservé (5 cm de profondeur) mais ayant livré un fragment de *tegula* pourrait correspondre à un autre fossé ou un fond de haie. À l'est, un troisième fossé orienté sud-ouest/nord-est a été reconnu. Depuis son extrémité sud, il a été suivi sur une douzaine de mètres. Il pourrait rejoindre le premier fossé au nord de l'emprise. Un fragment d'*imbrex* et un autre de *tegula* ont été recueillis dans son comblement. Ce fossé bien qu'interrompu pourrait servir d'exutoire au premier fossé et drainer les eaux vers une dépression naturelle observée à l'est de l'emprise. À l'est de ce fossé, deux fossés plus petits de 0,30 à 0,50 m de large semblent fonctionner ensemble du fait de l'interruption volontaire de leur creusement avant leur intersection. Ils mesurent entre 15 et 20 cm de profondeur et présentent un profil en cuvette. L'un deux a livré quatre fragments de terre cuite architecturale indéterminée. Ils peuvent

correspondre au fond d'une tranchée de palissade permettant de délimiter un petit enclos. Le seul tesson de céramique a été retrouvé sous les colluvions à 0,80 m de profondeur dans une zone de dépression naturelle du substratum. La pâte claire et grise à cœur est probablement de tradition antique.

Les quelques structures fossoyées (deux fossés et l'angle sud-est d'un enclos palissadé) découvertes sont

probablement à mettre en relation avec l'importante occupation connue au lieu-dit La Valade. Cependant cette dernière ne se développait pas si près de la route. Les vestiges sont plutôt de l'ordre du parcellaire et liés à la gestion des eaux de ruissellement issues du versant et du plateau.

Roncier Catherine

SAINT-MATHIEU

Les Sèches

Le diagnostic préventif conduit préalablement au projet de construction d'une maison individuelle sur la commune de Saint-Mathieu, dans l'enceinte du château des Sèches n'a livré aucun indice ou vestige mobilier témoignant d'une occupation ou d'une fréquentation ancienne des emprises concernées.

Le projet et les travaux envisagés se situent dans un contexte caractérisé par une unité d'habitation (maison noble ?) et de production métallurgique d'origine inconnue aux abords de la Colle, cours d'eau favorable aux aménagements hydrauliques.

Les emprises diagnostiquées ont été définies au préalable, en accord avec le propriétaire et le service régional de l'archéologie. Elles représentent une superficie de 500 m².

Quatre tranchées mécaniques ont donc été réalisées sur les deux secteurs définis : deux dans une cour fermée sise entre des bâtiments agricole, deux à proximité du château dans un espace prévu pour la réalisation d'un assainissement individuel.

Le seul vestige identifié consiste en un aménagement de galets et de fragments de schiste entre les bâtiments agricoles : il s'agit de la cour pavée de la ferme.

La stratigraphie identifiée dans le second secteur, aux abords du château est principalement caractérisée par un épandage de matériaux contemporains (tuiles et briques).

Méténier Frédéric

Moyen Âge

SAINT-SYLVESTRE

Abbaye de Grandmont

En 2019, l'archéologie de terrain a abordé trois secteurs : la cave du grand bâtiment monastique reconstruit au XVIIIe siècle ; la nef et le cloître médiévaux ; la partie orientale du chevet de l'église médiévale.

L'accès à la cave, depuis le rez-de-chaussée, se faisait par un escalier monumental accolé au mur oriental du grand bâtiment du XVIIIe siècle. Un autre accès de plain-pied depuis la terrasse intermédiaire sud avait été révélé en 2018 mais la route actuelle a recoupé l'ensemble.

Une grande fosse, creusée dans le rocher à l'entrée de la nef de l'église médiévale depuis la galerie nord du cloître, a révélé deux creusements successifs. Le premier contenait deux cercueils déposés successivement ; le plus ancien hébergeait un squelette avec une bulle pontificale de Clément VII (d'Avignon) déposée au niveau de sa poitrine. Le second contenait un seul cercueil.

Du côté interne, la structure du mur bahut de la galerie nord du cloître dénote de nombreuses reprises : assises bien réglées par endroits, comblements plus

anarchiques de trois fosses, présence de réemplois, utilisation de mortiers différents, présence d'un ressaut... Aucune phase antérieure de construction n'a pu être repérée, sauf peut-être dans la partie orientale mieux appareillée.

Le contrefort épaulant la galerie nord du cloître du côté cour, à l'ouest, repose sur une structure maçonnée, plus longue et plus large, qui dispose d'un appareillage et d'un mortier différents. Mais aucun élément stratigraphique ne permet de savoir si cette structure est antérieure ou contemporaine du contrefort. Elle recoupe une fosse remplie de terre noire, avec du mobilier céramique des XIIe-XIVe siècles et trois monnaies médiévales (XIIe-XIIIe siècle). Une autre fosse a été recoupée par le contrefort épaulant la galerie nord du cloître du côté est. Si son comblement contenait du mobilier céramique médiéval et moderne, on y a également retrouvé quelques tessons alto-médiévaux.

Un décapage mécanique des remblais de terrassement d'époque moderne a permis une extension de la fouille à l'est et au sud du chevet

médiéval. Ces remblais contenaient, outre de la céramique et quelques monnaies du XVII^e siècle, deux dalles funéraires, dont une richement décorée, et un élément de statuaire en calcaire de la fin du Moyen Age. Nous avons pu ainsi étudier l'agencement du rebord primitif du promontoire, l'implantation des fondations du chevet sur ce rebord aménagé, une importante zone de cimetière et, certainement associée à elle, une imposante structure maçonnée.

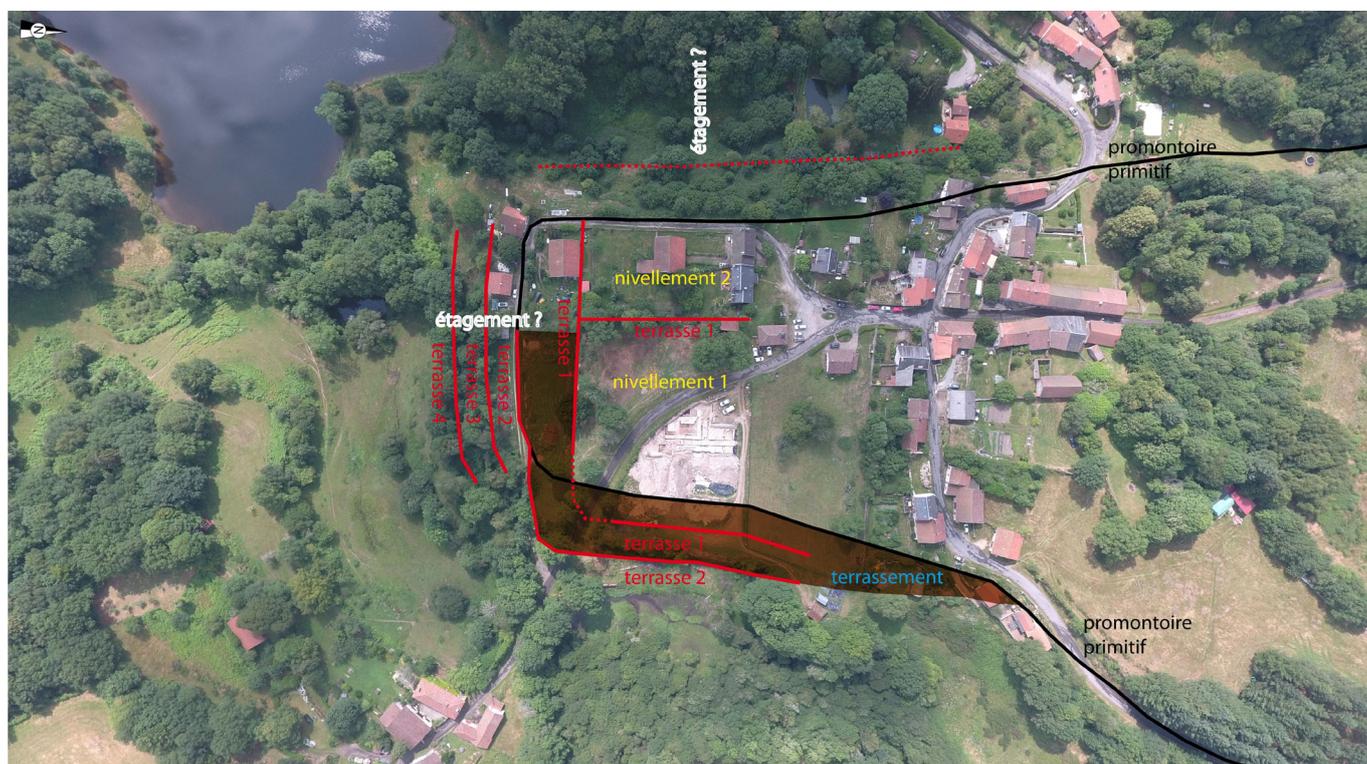
A l'origine, le versant abrupt du promontoire était recouvert d'arène granitique, elle-même surmontée d'une couche organique naturelle. Le sommet du rocher n'était pas recouvert par ces éléments, purgés lors de la construction du chevet et de la chapelle latérale.

Les fondations du chevet, construites en fonction d'une fracture latérale au versant en partie retaillée, ne comportent aucun réemploi et se trouvent renforcées, en rebord de la fracture, par un contrefort parfaitement harpé. Il semble de plus en plus certain que ces fondations appartiennent à un édifice antérieur (fin XII^e-début XIII^e siècle ?).

Le cimetière, qui s'étend à l'est et fonctionne entre le XII^e et le début du XVI^e siècle au plus tard, était implanté sur une terrasse anthropique plus basse et plus courte que l'actuelle. Il comporte deux horizons. Le niveau supérieur est composé de cercueils en pleine terre et concentré dans la partie la plus orientale et la plus éloignée du chevet. Le niveau inférieur, dans la partie occidentale et au plus près du chevet, comporte une série de tombes bâties sur plusieurs rangées alignées selon une direction nord-ouest/sud-est, avec quelques sépultures en pleine terre. La

particularité des tombes de cet horizon est la présence presque systématique d'une ampoule en plomb (voir BSR 2018) déposée sur le thorax ou près de la tête de l'individu inhumé (35 retrouvées). L'organisation régulière du cimetière est donc fondée sur des rangées dont l'alignement semble perdurer dans le temps. L'espace funéraire s'est progressivement agrandi vers l'est et le sud, à partir de premières tombes installées à l'aplomb du chevet. En parallèle, l'identification de plusieurs niveaux d'inhumation indique que les espaces déjà utilisés sont régulièrement réinvestis. Mais l'alignement des rangées perdure, tout comme l'orientation des tombes, différente de celle du chevet. Cela peut suggérer des contraintes visuelles ou physiques : tombes antérieures et cheminements toujours marqués au sol, possible lanterne des morts pour l'orientation.

En effet, une puissante construction parallélépipédique (5,20 x 2,45 m) est implantée dans le cimetière, en fonction de la pente du versant. Parfaitement appareillée, sans réemploi, elle se trouve à environ 6 m du chevet, légèrement désaxée vers le sud par rapport à l'axe de l'église. Elle est interprétée, pour l'instant, comme la base d'une lanterne des morts, dont deux sont signalées dans le cimetière par le chroniqueur Pardoux de la Garde au XVI^e siècle. Réparties sur au moins sept rangées, les sépultures sont globalement alignées avec cette construction et donc décalées d'environ 12° vers le sud par rapport à l'axe de l'église. Dans la mesure où cet axe ne paraît pas avoir changé depuis la fin du XII^e siècle, ce décalage ne semble pas lié à la présence d'un édifice religieux antérieur. Il est



Saint-Sylvestre - Grandmont
Hypothèse d'aménagement du promontoire

donc probable que l'implantation de cette construction ait conditionné l'organisation du cimetière et que cette même implantation ait été dictée par la forme du terrain naturel au moment de la constitution de la terrasse, destinée justement à implanter le cimetière.

Les divers éléments fournis par l'archéologie, les datations par radiocarbone, la recherche historique et l'étude du mobilier permettent de proposer un phasage général qui a peu évolué par rapport à la campagne précédente (fig. 1).

- Phase 1. Avant l'arrivée des frères : un promontoire non aménagé avec une possible installation humaine alto-médiévale (VIIIe-Xe siècle), de type rural, de faible envergure.
- Phase 2A. Aménagement du promontoire : même s'il fut progressif, des travaux importants de nivellement et de terrassement ont été nécessaires.
- Phase 2B. Construction du premier monastère : peut-être au nord du site actuel pour les bâtiments claustraux ; les travaux dans l'église commencés dès l'arrivée des frères, peut-être à l'emplacement actuel, ont pu se poursuivre jusque dans le troisième quart du XIIe siècle et être interrompus lors de la première grande crise de l'abbaye, qui débute en fait sous le priorat de Guillaume de Treignac (1168-1187). L'installation du cimetière oriental est contemporaine de la construction.

- Phase 2C. Reconstruction (ou achèvement) de l'église : dans le dernier tiers du XIIe siècle.
- Phase 2D. Reconstruction du cloître et des bâtiments claustraux avec possible transfert nord-sud : dans le premier tiers du XIIIe siècle.
- Phase 3A. Reconstruction de l'église et des bâtiments abbatiaux sensiblement sur le même plan : dans le troisième quart du XVe siècle.
- Phase 3B. Des travaux de réparation et de consolidation aux XVIe et XVIIe siècles.
- Phase 4A. Reconstruction totale du monastère : à partir de 1738 et sur un plan totalement différent qui dénote d'une volonté de rompre avec le passé ; le chantier n'est pas terminé en 1770 et tous les anciens édifices ne sont pas démontés.
- Phase 4B. Abandon du monastère : les bâtiments sont désossés mais non encore démontés : de 1787 à 1817.
- Phase 4C. Démolition du monastère : à partir de 1817, avec une exploitation de type carrière qui concerne non seulement les bâtiments du XVIIIe siècle mais également les anciens édifices qui étaient restés debout.

Racinet Philippe

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Place de la Nation

La place de la Nation objet du diagnostic se situe au sud du bourg de Saint-Yrieix la Perche, à environ 500 m à l'est de la rivière de la Loue.

Développé à partir d'un domaine antique, bourg protégé au Moyen Âge par des remparts, le noyau principal de Saint-Yrieix s'est structuré autour du monastère d'Attanum, de la collégiale et d'un habitat noble.

Au sud du bourg, le vieux marché près de l'enclos fut transféré dès le Moyen Âge dans le faubourg du foirail à l'emplacement de l'actuelle place de la Nation (place du foirail au XIXe siècle), en bordure d'un itinéraire d'origine pré-romaine. Cette installation a été accompagnée de l'édification d'une nouvelle chapelle « dite successivement Saint-Jacques de la Haute Chapelle, puis Sainte-Marie de la Chapelle et enfin chapelle Notre Dame du Foirail ». Cette dernière, construite en 1811 rue Darcy, est encore en élévation.

Le contexte de faubourg médiéval, la présence d'axes anciens, la fonction de foirail dès le Moyen

Âge, les incertitudes sur la localisation de la chapelle originellement associée à l'installation du foirail ont motivé la prescription de ce diagnostic archéologique.

Le diagnostic archéologique a rencontré 1 à 2 niveaux de place fossilisés sous le revêtement actuel. Ces aménagements ne sont pas antérieurs à la fin du XVIIIe siècle ou plus vraisemblablement au XIXe siècle.

Les niveaux du foirail médiévaux ou modernes n'ont pas été perçus pendant l'opération. L'absence de vestiges bâtis montre en revanche que le foirail s'est installé sur un emplacement vierge de toute occupation et que les vestiges de chapelle antérieurs à l'actuelle Notre Dame du Foirail sont à rechercher dans le secteur de la rue Coudamy où se situait la chapelle avant la reconstruction de la rue Darcy.

Gineste Marie-Christine

SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

Erin et Lagraulière

Le comité d'histoire de Saint-Yrieix-sous-Aixe a confié à l'opérateur Éveha une étude et prospection sur l'histoire et la topographie du prieuré d'Eyrin et de ses dépendances. Cet établissement religieux rural placé sous l'égide de l'abbaye de la Règle à Limoges, se situe aux confins des paroisses de Saint-Yrieix-Sous-Aixe et de Cognac-la-Forêt. Au ^{XIII}^e siècle, Eyrin s'inscrit parmi les 23 prieurés secondaires recensés en Limousin, Berry et Poitou (Faure-Delhoume, 2003, p. 271). Découvrir son emplacement, mieux appréhender son histoire et montrer le rôle que tient ce prieuré au sein de la paroisse de Saint-Yrieix Soutaine (ADH-V, 25H 366) aujourd'hui Saint-Yrieix-sous-Aixe, ont constitué les principaux objectifs de l'étude. Parallèlement, l'analyse du village de La Graulière, implanté aux abords d'Érin a représenté un second axe de recherche. Ce manse installé à quelques centaines de mètres du prieuré, dont certaines bâtisses présentant des éléments architecturaux remarquables, a toujours été considéré comme relevant de l'établissement monastique.

Pour réaliser ce travail, une étude historique (25 jours) a préalablement été réalisée. Elle a été suivie ensuite par une campagne de prospection menée durant trois jours avec l'aide de Xavier Lhermite au sein de ces deux hameaux afin de pouvoir confronter données textuelles et observations architecturales. Parallèlement, un SIG a été mis en place par Peggy Poulain et Jérôme Lachaud afin d'organiser les données recueillies en archives et sur le terrain.

L'étude de ce modeste établissement s'est avérée complexe en raison de sa courte existence à cheval sur le Moyen Âge central et le bas Moyen Âge. Toutes les questions reposent sur l'existence ou non de bâtiments conventuels. La présence d'une chapelle est clairement établie, en revanche, l'édification d'un corps-de-logis au profit de la prieure et de potentielles religieuses ne relève que d'hypothèses. En effet, le prieuré apparaît mentionné au cours de la seconde moitié du ^{XIII}^e siècle. Aucun acte ne décrit le site. Toutefois au ^{XIV}^e siècle, une courte rente obituaire, non datée précisément mais qui relève de ce siècle, apporte pour la première et unique fois le nom d'une prieure. « Dans le prieuré d'Ayrinh 10 sous de rente legs dame Guiltorgie de Coutz prieure dudit lieu. Ici présente dame abbesse (ADH-V, 25HH 76) ». On ne peut alors que supposer que cette dernière bénéficiait d'un logement.

La Guerre de Cent Ans remet en question l'existence des prieurés secondaires. Beaucoup se transforment alors en simple métairie. C'est le cas d'Eyrin en 1420. En 1420, l'abbesse de la Règle Isabelle d'Amboise décide de déclasser le prieuré d'Érin « nous considérons que le meilleur et le plus utile soit que notre monastère dudit lieu avec ses terres maisons ses ruines (*parietibus*) jardins, prés,

pacages, bois, vergnes dudit lieu soit accensé ou baillé à métairie (ADH-V, 25H 366, Faure-Delhoume, 2005, p.165) ». Ainsi, en 1427 « les religieuses accensent à Jehan Blanchard un certain lieu ou manse appelé de Eyrin et avec ses appartenances excepté le lieu du prieuré de Eyrin et ses appartenances (ADH-V, 25H 366) ». Ce changement de statut ne provoque pas de transformations radicales puisque les prieurés secondaires sont avant tout mis en place pour gérer un temporel. Il est probable que les bâtiments servant à accueillir la prieure et les potentielles religieuses ont pu être réadaptés aux métayers et bailleurs successifs ; la chapelle a été maintenue au moins jusqu'en 1737 où elle apparaît ruinée. Des équipements agricoles ont également survécu à ces mutations tels que les étangs et moulins.

Le village actuel ne garde aucune trace évidente au premier abord. En effet, la lente transformation de l'établissement religieux depuis le milieu du ^{XIII}^e siècle laissait peu de chance de trouver encore des vestiges visibles sur place. Les bâtiments conventuels auraient servi pendant 70 années seulement (1259/1263 à 1333). Pendant la guerre de Cent ans, ce prieuré aurait perduré jusqu'en 1420, mais il semblerait que de 1333 à 1420 aucune prieure n'ait réintégré les lieux. Avec l'aide du cadastre napoléonien (1819) et de l'état général des fonds (1742-1746) et des données textuelles, l'étude des propriétaires successifs, etc. on ne peut que supposer que le prieuré aurait été implanté sur les parcelles centrales du village actuel et aujourd'hui en grande partie inoccupées. Aucun vestige n'apparaît, seules quelques pierres en remploi témoignent encore de cette occupation ancienne. Des fragments de colonnette pouvant être employés dans les éléments de baie géminées du ^{XIII}^e siècle ou de portail d'églises limousines romanes ont été relevés. Seuls des sondages sur ces parcelles dites « Biens de section » permettraient de mieux situer et d'évaluer l'ampleur des vestiges.

Parallèlement, l'étude du village de La Graulière, implanté à 2 km d'Eyrin, a permis de se rendre compte des liens entretenus avec Eyrin ou le domaine du prieuré. Françoise Celer souligne l'organisation de ce village : « l'espace villageois s'est développé autour d'une maison du ^{XVI}^e siècle, dépendance probable d'un établissement conventuel (Celer, 1993) ». Ce village pourtant si proche ne relève pas de l'abbaye de la Règle car il n'apparaît à aucun moment dans les terriers de la Règle ou de son prieuré. Son appartenance à une quelconque autre seigneurie laïque et religieuse n'a pas pu être déterminée. Quoiqu'il-en-soit, les résultats des observations architecturales réalisées (les baies à simple traverse décorées de moulurations buticulaires...) et le dépouillement des actes afférents

à ce village sont contemporains. Un développement au moins à partir du ^{xv}e siècle est clairement établi. Or, les quelques indications perçues jusque-là n'ont pas permis de découvrir les origines de cette construction. Il

est probable que des archives privées, si elles existent encore pourraient apporter d'importants éléments sur cette bâtisse.

Marty Angélique

VERNEUIL-SUR-VIENNE

6 allée de Greignac

Un projet de construction de deux maisons individuelles sur une ancienne parcelle agricole (ZD 417 divisée en deux parcelles ZD 434 et 435), située sur l'allée de Greignac à Verneuil-sur-Vienne (Haute-Vienne) a motivé une prescription de diagnostic archéologique par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine.

Le terrain présente une superficie totale de 3 700 m². La proximité immédiate du village de Greignac, toponyme connu dès le ^{XI}e siècle et d'une cavité médiévale découverte en prospection rendaient en effet possible la présence de vestiges d'occupations humaines anciennes. Conformément à la prescription, un diagnostic archéologique de l'emprise du projet a été mené par l'Inrap en janvier 2019 (fig. 1). Le terrain est contraint par un léger pendage nord – sud. En prairie avant l'opération archéologique, l'emprise du diagnostic présente un aspect naturel peu impacté par les activités humaines.

Le recouvrement pédologique, observé au travers des logs stratigraphiques réalisés dans chaque tranchée, est homogène, ne présentant pas de complexité et peu d'anomalies. La couverture de terre végétale occupe la zone comprise entre 0 et -0,30 m en profondeur. Sous le couvert racinaire, d'une épaisseur constante de 0,10 m, est souvent visible un niveau légèrement plus compact, dans lequel se trouvent piégés quelques fragments de tuiles (*tegulae* et tuiles canal plus récentes). Au-dessous, des apports colluvionnaires holocènes, d'une puissance comprise entre 0,25 et 0,65 m, ont été observés dans la moitié est de l'emprise, ceux-ci étant absents en partie ouest. Dans cette zone, les sédimentations présentes sous la terre végétale correspondent à des profils d'accumulation *in situ*, caractéristiques de pédogenèse. Ce niveau est épais de 0,25 m en moyenne et vient directement recouvrir la partie sommitale du socle rocheux, qui présente une altération au processus avancé, sous la forme d'arènes gneissiques sableuses à sablo-argileuses de couleur orange, plus ou moins riches en blocs de quartz. Seul, un paléo-vallon, coupé à l'extrémité sud de la tranchée 2, vient rompre l'uniformité de ce profil pédologique. Ce dernier traverse la partie sud-est de l'emprise suivant une orientation nord-est / sud-ouest. Le talweg n'a pas été atteint, le sondage ayant été arrêté à 1,70 m de profondeur, en raison d'importantes remontées d'eau (la couche aquifère se situant à -1,50 m).

Cinq structures, creusées dans le substratum, ont été mises au jour lors du diagnostic. Deux fosses, situées au nord-ouest de l'emprise, sont indéniablement d'origine anthropique. Néanmoins, en l'absence d'éléments datant, il n'est possible de se baser que sur leur position stratigraphique pour essayer d'obtenir une indication quant à leur chronologie, qui serait antérieure à l'Antiquité.

Ces deux structures ne présentent pas de caractéristiques permettant de leur attribuer une fonction particulière. Elles sont cependant tout à fait compatibles avec des structures creusées présentes dans les sites d'habitat protohistoriques (hors trous de poteau).

Un fossé orienté est – ouest avec l'amorce d'un retour vers le nord, situé dans l'angle sud-ouest du terrain présente un accroissement d'est en ouest de sa profondeur, ainsi qu'une rigole axiale comblée d'un sédiment devenu argileux par des contraintes hydromorphiques. Il est probable que la structure ait eu pour fonction principale l'évacuation des eaux pluviales, permettant ainsi de garder une zone (d'habitat ?) hors d'eau. Aucun aménagement dans le creusement ou sur les bords de la structure n'a été repéré et seul un tesson de céramique non tournée a été trouvé dans son comblement. Une petite fosse, située à deux mètres au nord du fossé, pourrait correspondre au fond d'un trou de poteau, signalant ainsi un arasement très conséquent du site. Aucun mobilier n'a été trouvé dans son comblement. Une grande fosse, située à quatre mètres de distance vers le nord du fossé, suscite, quant à elle, des interrogations liées, tant à sa (ou ses) fonction(s) réelle(s) qu'à sa chronologie. En effet, les deux tessons de céramique non tournée, découverts en surface de comblement (différent du remplissage inférieur), peuvent provenir d'une pollution ou d'un sur-creusement postérieur. Il existe donc la possibilité que la grande fosse ait une origine antérieure aux deux autres structures, même si les trois structures ont pu, à un moment donné, être contemporaines. Compte-tenu de sa forme et de sa profondeur, cette fosse pourrait être classée dans le groupe des fosses en V, W, Y. Localisées à la sortie est du village de Greignac, ces structures semblent former un ensemble pouvant appartenir à un même site d'habitat extensif, ceinturé, au moins au sud, par un fossé. Par ailleurs, sur la majeure partie du terrain diagnostiqué et notamment en partie sud-est, ont été clairement identifiés des

niveaux sédimentaires colluvionnés contenant des fragments de *tegulae*, très roulés. Ces vestiges en position secondaire peuvent être mis en relation avec la *villa* gallo-romaine de La Lande, répertoriée sur la carte archéologique au nord-ouest de Greignac. Malgré la

proximité immédiate du village médiéval de Greignac, aucun vestige du Moyen-Âge n'a été mis au jour lors de cette opération archéologique.

Jamois Marie-Hélène

Gallo-romain,
Période récente

VERNEUIL-SUR-VIENNE

8 allée de Greignac

Sur la parcelle ZD 435 (partie est du terrain), les seuls vestiges archéologiques mis au jour consistent en un lot de mobilier dispersé, piégé dans les colluvions supérieures. Il regroupe quelques fragments de tuiles plates antiques, six tessons d'amphores et cinq tessons de céramiques modelées. Le tout est très fragmenté et dans un état d'altération avancé. Rappelons l'existence d'un bassin quadrangulaire en pierre (gneiss et schiste) situé contre la limite des

deux parcelles. Cette structure, construite au début du XXe siècle, vient enrichir le patrimoine récent de la commune, rappelant son fort passé maraîcher. Malgré la proximité immédiate du village médiéval de Greignac, aucun vestige du Moyen Âge n'a été mis au jour lors de cette opération archéologique.

Jamois Marie-Hélène